

la documentation catholique

SOMMAIRE DU NUMÉRO 1994

19 novembre 1989

ACTES DU PAPE JEAN-PAUL II

| | |
|---|------|
| Exhortation apostolique « Redemptoris Custos » sur saint Joseph | 984 |
| Lette apostolique pour le 100e anniversaire de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre | 993 |
| Discours pour la réception de l'ambassadeur de Pologne | 995 |
| Allocution aux membres du Synode ukrainien | 997 |
| Allocution sur le Liban lors de l'audience générale du 4 octobre | 999 |
| Audiences générales (6 et 13 septembre) | 1000 |

DOSSIER

| | |
|---|------|
| <u>Symposium des évêques européens</u> : Nouvelles attitudes devant la naissance et la mort | |
| Discours au VIIe symposium des évêques | 1020 |

La figure et la mission de saint Joseph dans la vie du Christ et de l'Église

Exhortation apostolique
«*Redemptoris Custos*» (*)

AUX ÉVÊQUES, AUX PRÊTRES ET AUX DIACRES,
AUX RELIGIEUX ET RELIGIEUSES,
À TOUS LES FIDÈLES LAÏCS

INTRODUCTION

1. Appelé à veiller sur le Rédempteur, «*Joseph fit ce que l'Ange du Seigneur lui avait prescrit : il prit chez lui son épouse*» (Mt 1, 24).

Dès les premiers siècles, les Pères de l'Église, s'inspirant de l'Évangile, ont bien montré que, de même que saint Joseph a pris un soin affectueux de Marie et s'est consacré avec joie à l'éducation de Jésus-Christ (1), de même il est le gardien et le protecteur de son Corps mystique, l'Église, dont la Vierge sainte est la figure et le modèle.

En ce centenaire de la publication de l'Encyclique *Quamquam pluries* du Pape Léon XIII (2) et dans la ligne de la vénération multiséculaire pour saint Joseph, je désire proposer à votre méditation, chers Frères et Sœurs, quelques réflexions sur celui à qui Dieu «*confia la garde de ses trésors les plus précieux*» (3). C'est avec joie que j'accomplis ce devoir pastoral afin que grandissent en tous la dévotion envers le Patron de l'Église universelle et l'amour pour le Rédempteur qu'il a servi de façon exemplaire.

Ainsi, non seulement le peuple chrétien tout entier courra avec plus de ferveur à saint Joseph et invoquera avec confiance son patronage, mais il aura toujours sous les yeux sa manière humble et sage de servir et de «*participer*» à l'économie du salut (4).

J'estime en effet qu'une réflexion renouvelée sur la participation de l'Époux de Marie au mystère divin permettra à l'Église, en marche vers l'avenir avec toute l'humanité, de retrouver sans cesse son identité dans le cadre du dessein rédempteur, *qui a son fondement dans le mystère de l'Incarnation*.

Joseph de Nazareth a précisément «*participé*» à ce mystère plus qu'aucune autre personne, en dehors de Marie, la Mère du Verbe incarné. Il y a participé avec elle, entraîné dans la réalité du même événement salvifique, et il a été le dépositaire du même amour, par la puissance duquel le Père éternel «*nous a prédestinés à être pour lui des fils adoptifs par Jésus-Christ*» (Ep 1, 5).

I. LE CONTEXTE ÉVANGÉLIQUE

Le mariage avec Marie

2. «*Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse : ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit-Saint et elle enfantera un fils auquel tu donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés.*» (Mt 1, 20-21.)

Ces paroles contiennent le noyau central de la vérité biblique sur saint Joseph, sur le moment de son existence auquel se réfèrent en particulier les Pères de l'Église.

L'évangéliste Matthieu explique la signification de ce moment, en précisant comment Joseph l'a vécu. Mais pour comprendre pleinement son contenu et son contexte, il est important d'avoir présent à l'esprit le passage parallèle de l'Évangile de Luc. En effet, en référence au verset qui dit «*Voici quelle fut l'origine de Jésus-Christ. Marie, sa mère, était accordée en mariage à Joseph ; or, avant qu'ils aient habité ensemble, elle se trouva enceinte par le fait de l'Esprit-Saint*» (Mt 1, 18), l'origine de la maternité de Marie «*par le fait de l'Esprit-Saint*» est décrite de façon plus détaillée et plus explicite dans *ce que nous lisons en Luc à propos de l'annonce de la naissance de Jésus* : «*L'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée du nom de Nazareth, à une jeune fille accordée en mariage à un homme nommé Joseph, de la famille de David ; cette jeune fille s'appelait Marie.*» (Lc 1, 26-27.) Les paroles de l'ange : «*Réjouis-toi, comblée de grâce, le Seigneur est avec toi*» (Lc 1, 28) provoquèrent un trouble intérieur en Marie et l'amènèrent aussi à réfléchir. Le messenger tranquillise alors la Vierge et en même temps lui révèle le dessein spécial de Dieu sur elle : «*Sois sans crainte, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. Voici que tu vas être enceinte, tu enfanteras un fils et tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père.*» (Lc 1, 30-32.)

Peu auparavant, l'évangéliste avait affirmé qu'au moment de l'Annonciation, Marie était «*accordée en mariage à un homme nommé Joseph, de la famille de David*». La nature de ce «*mariage*» est expliquée indirectement lorsque Marie, après avoir entendu ce que le messenger avait dit de la naissance d'un fils, demande : «*Comment cela se fera-t-il puisque je suis vierge.*» (Lc 1, 34.) Alors lui parvient cette réponse : «*L'Esprit-Saint viendra sur toi et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre ; c'est pourquoi celui qui va naître sera saint et sera appelé Fils de Dieu.*» (Lc 1, 35.) Marie, tout en étant déjà «*mariée*» avec Joseph, restera vierge, car l'enfant conçu en elle dès l'Annonciation était conçu par le fait de l'Esprit-Saint.

Sur ce point, le texte de Luc coïncide avec celui de Matthieu 1, 18 et sert à expliquer ce que nous y lisons. Si, après le mariage avec Joseph, Marie «*se trouva enceinte par le fait de l'Esprit-Saint*», ce fait correspond à tout ce que comporte l'Annonciation, en particulier aux dernières paroles prononcées par Marie : «*Que tout se passe pour moi comme tu l'as dit.*» (Lc 1, 38.) Répondant au clair dessein de Dieu, Marie, au fur et à mesure que s'écoulaient les jours et

(*) Texte français de la Polyglotte vaticane. L'Exhortation apostolique a été rendue publique le 24 octobre.

les semaines, se présente devant les gens et devant Joseph comme «enceinte», comme celle qui doit enfanter et qui porte en elle le mystère de la maternité.

3. En de telles circonstances, «Joseph, son époux, qui était un homme juste et ne voulait pas la dénoncer publiquement, *résolus de la répudier secrètement*» (Mt 1, 19). Il ne savait pas quelle attitude adopter devant cette «étonnante» maternité de Marie. Il cherchait évidemment une réponse à la question qui l'inquiétait, mais surtout il cherchait une issue à cette situation difficile pour lui. *Alors qu'il «avait formé ce projet, voici que l'Ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit: «Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse: ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit-Saint et elle enfantera un fils auquel tu donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés.»* (Mt 1, 20-21.)

Il y a une analogie étroite entre «l'annonciation» du texte de Matthieu et celle du texte de Luc. *Le messager divin introduit Joseph dans le mystère de la maternité de Marie.* Celle qui est son «épouse» selon la loi, tout en restant vierge, est devenue mère par le fait de l'Esprit-Saint. Et quand le Fils que Marie porte en son sein viendra au monde, il devra recevoir le nom de Jésus. C'était là un nom connu parmi les Israélites, et on le donnait parfois aux enfants. Mais *il s'agit du Fils qui — selon la promesse divine — accomplira pleinement la signification de ce nom: Jésus, Yehosua', qui veut dire Dieu sauve.*

Le messager s'adresse à Joseph en tant qu'«époux de Marie», celui qui, le moment venu, devra donner ce nom au Fils qui naîtra de la Vierge de Nazareth qui l'a épousé. Il s'adresse donc à Joseph en lui confiant les devoirs d'un père terrestre à l'égard du Fils de Marie.

«À son réveil, Joseph fit ce que l'Ange du Seigneur lui avait prescrit: *il prit chez lui son épouse.*» (Mt 1, 24.) Il la prit avec tout le mystère de sa maternité, il la prit avec le Fils qui devait venir au monde par le fait de l'Esprit-Saint: *il manifesta ainsi une disponibilité de volonté semblable à celle de Marie à l'égard de ce que Dieu lui demandait par son messager.*

II. LE DÉPOSITAIRE DU MYSTÈRE DE DIEU

4. Lorsque Marie, peu après l'Annonciation, se rendit dans la maison de Zacharie pour rendre visite à sa parente Élisabeth, elle entendit, au moment où elle la saluait, les paroles prononcées par Élisabeth «remplie de l'Esprit-Saint» (Lc 1, 41). Après la parole qui rejoignait la salutation de l'Ange de l'Annonciation, Élisabeth dit: «*Bienheureuse celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur.*» (Lc 1, 45.) Ces paroles ont été le fil conducteur de l'Encyclique *Redemptoris Mater* par laquelle j'ai voulu approfondir l'enseignement du Concile Vatican II qui déclare: «*La bienheureuse Vierge avança dans son pèlerinage de foi, gardant fidèlement l'union avec son Fils jusqu'à la Croix (5), «précédant (6)» tous ceux qui, par la foi, suivent le Christ.*

Or, au début de ce pèlerinage, *la foi de Marie rencontre la*

foi de Joseph. Si Élisabeth a dit de la Mère du Rédempteur: «*Bienheureuse celle qui a cru*», on peut en un sens attribuer aussi cette béatitude à Joseph, car il a répondu affirmativement à la Parole de Dieu quand elle lui a été transmise en ce moment décisif. Joseph, il est vrai, n'a pas répondu à l'«annonce» de l'Ange comme Marie, mais il «*fit ce que l'Ange du Seigneur lui avait prescrit: il prit chez lui son épouse.*» *Ce qu'il fit est pure «obéissance de la foi»* (cf. Rm 1, 5; 16, 26; 2 Co 10, 5-6).

On peut dire que *ce que fit Joseph* l'unit d'une manière toute spéciale à la foi de Marie: *il accepta* comme une vérité venant de Dieu *ce qu'elle avait déjà accepté* lors de l'Annonciation. Le Concile dit: «*À Dieu qui révèle est due «l'obéissance de la foi» par laquelle l'homme s'en remet tout entier et librement à Dieu dans «un complet hommage d'intelligence et de volonté à Dieu qui révèle» et dans un assentiment volontaire à la révélation qu'il fait (7).» Cette phrase, qui touche à l'essence même de la foi, s'applique parfaitement à Joseph de Nazareth.*

5. Il devint donc *d'une façon singulière le dépositaire du mystère «tenu caché depuis les siècles en Dieu»* (cf. Ep 3, 9), de même que Marie le devint, en ce moment décisif appelé par l'Apôtre «*la plénitude du temps*», lorsque «*Dieu envoya son Fils, né d'une femme*», afin de «*racheter les sujets de la Loi*», pour «*leur conférer l'adoption filiale*» (cf. Ga 4, 4-5). «*Il a plu à Dieu — dit le Concile — dans sa sagesse et sa bonté de se révéler en personne et de faire connaître le mystère de sa volonté* (cf. Ep 1, 9) grâce auquel les hommes, par le Christ, le Verbe fait chair, accèdent dans l'Esprit-Saint auprès du Père et sont rendus participants de la nature divine (cf. Ep 2, 18; 2 P 1, 4) (8).»

Joseph est, avec Marie, le premier dépositaire de ce mystère divin. En même temps que Marie — et aussi en rapport avec Marie — *il participe à la phase culminante de cette révélation que Dieu fait de lui-même dans le Christ*, et il y participe dès le premier commencement. En ayant devant les yeux le texte des deux évangélistes Matthieu et Luc, on peut dire également que Joseph est le premier *à participer à la foi de la Mère de Dieu*, et qu'ainsi il soutient son épouse dans la foi à l'Annonciation divine. Il est aussi celui qui est placé le premier par Dieu sur le chemin du «*pèlerinage de foi*» sur lequel Marie — surtout à partir du Calvaire et de la Pentecôte — sera la première d'une manière parfaite (9).

6. Le chemin personnel de Joseph, *son pèlerinage de foi se conclura le premier, c'est-à-dire avant que Marie ne se tienne au pied de la Croix sur le Golgotha et avant que, le Christ étant retourné vers son Père, elle ne se retrouve au Cénacle de la Pentecôte le jour où fut manifestée au monde l'Église, née de la puissance de l'Esprit de vérité.* Cependant, *le chemin de foi de Joseph suit la même direction, il reste totalement déterminé par le même mystère dont il était, avec Marie, devenu le premier dépositaire.* L'Incarnation et la Rédemption constituent une unité organique et indissoluble dans laquelle «*l'économie de la Révélation comprend des événements et des paroles intimement unis entre eux (10)».* En raison de cette unité précisément, le Pape Jean XXIII, qui avait une grande dévotion envers saint Joseph, décida que dans le canon romain de la messe, mémorial perpétuel

de la Rédemption, son nom serait ajouté à côté de celui de Marie, avant les Apôtres, les Souverains Pontifes et les Martyrs (11).

Le service de la paternité

7. Comme il résulte des textes évangéliques, le mariage de Marie est le fondement juridique de la paternité de Joseph. C'est pour assurer une présence paternelle auprès de Jésus que Dieu choisit Joseph comme époux de Marie. Il s'ensuit que la paternité de Joseph — relation qui le place le plus près possible du Christ, fin de toute élection et de toute prédestination (cf. Rm 8, 28-29) — passe par le mariage avec Marie, c'est-à-dire par la famille.

Tout en affirmant clairement que Jésus a été conçu par le fait de l'Esprit-Saint et que dans ce mariage la virginité a été préservée (cf. Mt 1, 18-25, Lc 1, 26-38), les évangélistes appellent Joseph l'époux de Marie et Marie l'épouse de Joseph (cf. Mt 1, 16, 18-20, 24; Lc 1, 27; 2, 5).

Pour l'Église aussi, s'il est important de proclamer *la conception virginale de Jésus*, il est non moins important de défendre *le mariage de Marie avec Joseph* car, juridiquement, c'est de lui que dépend la paternité de Joseph. On comprend alors pourquoi les générations ont été énumérées selon la généalogie de Joseph: «Pourquoi — se demande saint Augustin — n'auraient-elles pas dû être celles de Joseph? Joseph n'était-il pas l'époux de Marie? [...] L'Écriture affirme, par la voix autorisée de l'Ange, qu'il était son époux. *Ne crains pas*, dit-il, *de prendre chez toi Marie, ton épouse: ce qui a été engendré en elle aient de l'Esprit-Saint*. Il reçoit l'ordre de donner à l'enfant son nom, bien qu'il ne soit pas né de lui. *Elle enfantera un fils*, dit-il, *auquel tu donneras le nom de Jésus*. L'Écriture sait bien que Jésus n'est pas né de Joseph, puisque, alors qu'il était préoccupé au sujet de l'origine de la maternité de Marie, il lui est dit: *cela vient de l'Esprit-Saint*. Et pourtant, l'autorité paternelle ne lui est pas enlevée puisqu'il lui est ordonné de donner à l'enfant son nom. Enfin, la Vierge Marie elle-même, qui a bien conscience de ne pas avoir conçu le Christ par l'union conjugale avec lui, l'appelle cependant père du Christ (12).»

Le fils de Marie est aussi *fils de Joseph* en vertu du lien matrimonial qui les unit: «En raison de ce mariage fidèle, ils méritèrent *tous les deux* d'être appelés les parents du Christ, non seulement elle, d'être appelée sa mère, mais lui aussi, d'être appelé son père, de même qu'époux de sa mère, car il était *l'un et l'autre par l'esprit* et non par la chair (13).» Dans ce mariage, il ne manqua rien de ce qui était nécessaire pour le constituer: «En ces père et mère du Christ se sont réalisés tous les biens du mariage: la progéniture, la fidélité, le sacrement. Nous connaissons la *progéniture*, qui est le Seigneur Jésus lui-même; la *fidélité*, car il n'y a aucun adultère; le *sacrement*, car il n'y a aucun divorce (14).»

Quand ils analysent la nature du mariage, saint Augustin comme saint Thomas considèrent constamment qu'elle réside dans l'«union indivisible des esprits», dans l'«union des cœurs», dans le «consentement (15)», tous éléments qui se sont manifestés d'une manière exemplaire dans ce mariage. Au point culminant de l'histoire du salut, quand Dieu révèle son amour pour l'humanité par le don du Verbe

c'est précisément *le mariage de Marie et de Joseph* qui réali-sé en pleine «liberté» le «don sponsal de soi» en accueillant et en exprimant un tel amour (16). «Dans cette grande entreprise du renouvellement de toutes choses dans le Christ, le mariage, lui aussi purifié et renouvelé, devient une réalité nouvelle, un sacrement de la Nouvelle Alliance. Et voici qu'au seuil du Nouveau Testament comme à l'entrée de l'Ancien se dresse un couple. Mais, tandis que celui d'Adam et Ève fut la source du mal qui a déferlé sur le monde, celui de Joseph et de Marie est le sommet d'où la sainteté se répand sur toute la terre. Le Sauveur a commencé l'œuvre du salut par cette union virginale et sainte où se manifeste sa toute-puissante volonté de *purifier et sanctifier la famille*, ce sanctuaire de l'amour et ce berceau de vie (17).»

Que d'enseignements en découlent aujourd'hui pour la famille! Puisque, «en définitive, l'essence de la famille et ses devoirs sont définis par l'amour» et que «la famille reçoit la mission de garder, de révéler et de communiquer l'amour, reflet vivant et participation réelle de l'amour de Dieu pour l'humanité et de l'amour du Christ Seigneur pour l'Église son Épouse (18)», c'est dans la sainte Famille, cette «Église en miniature (19)» par excellence, que toutes les familles chrétiennes doivent trouver leur reflet. En elle, en effet, «par un mystérieux dessein de Dieu, le Fils de Dieu a vécu caché durant de longues années. Elle est donc le prototype et l'exemple de toutes les familles chrétiennes (20).»

8. Saint Joseph a été appelé par Dieu à servir directement la personne et la mission de Jésus *en exerçant sa paternité*: c'est bien de cette manière qu'il coopère dans la plénitude du temps au grand mystère de la Rédemption et qu'il est véritablement «ministre du salut (21)». Sa paternité s'est exprimée concrètement dans le fait «d'avoir fait de sa vie un service, un sacrifice au mystère de l'Incarnation et à la mission rédemptrice qui lui est liée; d'avoir usé de l'autorité légale qui lui revenait sur la sainte Famille, pour lui faire le don total de lui-même, de sa vie, de son travail; d'avoir converti sa vocation humaine à l'amour familial en une oblation surnaturelle de lui-même, de son cœur et de toutes ses forces à l'amour mis au service du Messie qui naquit dans sa maison (22).»

La liturgie rappelle qu'«à saint Joseph a été confiée la garde des mystères du salut à l'aube des temps nouveaux (23)» et elle précise qu'«il fut le serviteur fidèle et prudent à qui Dieu confia la sainte Famille pour qu'il veille comme un père sur son Fils unique (24)». Léon XIII souligne la sublimité de cette mission: «Joseph brille entre tous par la plus auguste dignité, parce qu'il a été, de par la volonté divine, le gardien du Fils de Dieu, regardé par les hommes comme son père. D'où il résultait que le Verbe de Dieu était humblement soumis à Joseph, qu'il lui obéissait et qu'il lui rendait tous les devoirs que les enfants sont obligés de rendre à leurs parents (25).»

Il serait inconcevable qu'à une tâche aussi élevée ne correspondent pas les qualités voulues pour bien l'accomplir. Il convient donc de reconnaître que Joseph eut à l'égard de Jésus, «par un don spécial du ciel, tout l'amour naturel, toute l'affectueuse sollicitude que peut connaître un cœur de père (26).»

En même temps que la puissance paternelle sur Jésus,

Dieu a aussi accordé à Joseph l'amour correspondant, cet amour qui a sa source dans le Père, « de qui toute paternité, au ciel et sur la terre, tire son nom » (Ep 3, 15).

Dans les Évangiles, est clairement décrite la tâche de père qui est celle de Joseph à l'égard de Jésus. En effet, le salut, qui passe par l'humanité de Jésus, se réalise dans des gestes qui font partie de la vie familiale quotidienne, en respectant l'« abaissement » inhérent à l'économie de l'Incarnation. Les évangélistes sont très attentifs à montrer que, dans la vie de Jésus, rien n'a été laissé au hasard et que tout s'est déroulé selon un plan divin préétabli. La formule souvent répétée : « Cela advint pour que s'accomplît... » et la référence de l'événement décrit à un texte de l'Ancien Testament tendent à souligner l'unité et la continuité du projet qui atteint son accomplissement dans le Christ.

Par l'Incarnation, les « promesses » et les « figures » de l'Ancien Testament deviennent des « réalités » : les lieux, les personnes, les événements et les rites s'entremêlent selon des ordres divins précis, transmis par le ministère des anges et reçus par des créatures particulièrement sensibles à la voix de Dieu. Marie est l'humble servante du Seigneur, préparée de toute éternité à la mission d'être Mère de Dieu ; Joseph est celui que Dieu a choisi pour être « l'ordonnateur de la naissance du Seigneur (27) », celui qui a la charge de pourvoir à l'entrée « dans l'ordre » du Fils de Dieu dans le monde, en respectant les dispositions divines et les lois humaines. Toute la vie « privée », ou « cachée » de Jésus est confiée à sa garde.

Le recensement

9. En se rendant à Bethléem pour le recensement, conformément aux ordres de l'autorité légitime, Joseph accomplit à l'égard de l'enfant la tâche importante et significative d'inscrire officiellement le nom de « Jésus, fils de Joseph de Nazareth » (cf. Jn 1, 45) à l'état civil de l'empire. Cette inscription manifeste clairement l'appartenance de Jésus au genre humain, comme homme parmi les hommes, citoyen de ce monde, sujet de la loi et des institutions civiles, mais aussi « sauveur du monde ». Origène décrit bien la signification théologique inhérente à ce fait historique, qui est loin d'être marginal : « À quoi me sert ce récit qui raconte à la fois « le premier recensement » de l'univers entier au temps de l'empereur César Auguste, le voyage de « Joseph, accompagné de Marie son épouse enceinte », allant, au milieu de tout le monde, se faire inscrire lui aussi sur les listes du cens et la venue au monde de Jésus, avant la fin du recensement ? Pour qui y regarde de plus près, ces événements sont le signe d'un mystère : il a fallu que le Christ aussi fût recensé dans ce dénombrement de l'univers, parce qu'il voulait être inscrit avec tous pour sanctifier tous les hommes, et être mentionné sur le registre avec le monde entier pour offrir à l'univers de vivre en communion avec lui ; il voulait, après ce recensement, recenser tous les hommes avec lui sur « le livre des vivants », et tous ceux qui auront cru en lui les « inscrire dans les cioux » avec les saints de Celui « à qui appartiennent la gloire et la puissance dans les siècles des siècles. Amen (28). »

La naissance à Bethléem

10. Dépositaire du mystère « caché depuis les siècles en Dieu » et qui commence à se réaliser à ses yeux lorsque vient « la plénitude du temps », *Joseph est avec Marie, en la nuit de Bethléem, le témoin privilégié de la venue au monde du Fils de Dieu. Ainsi s'exprime saint Luc : « Or il advint, comme ils étaient là, que les jours furent accomplis où elle devait enfanter. Elle enfanta son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'ils manquaient de place dans la salle. » (Lc 2, 6-7.)*

Joseph fut le témoin oculaire de cette naissance, survenue dans des conditions humainement humiliantes, première annonce du « dépouillement » (cf. Ph 2, 5-8) auquel le Christ consent librement pour la rémission des péchés. En même temps, il fut le témoin de l'adoration des bergers, arrivés sur le lieu de la naissance de Jésus après que l'ange leur eut porté cette grande et heureuse nouvelle (cf. Lc 2, 15-16) ; plus tard, il fut aussi le témoin de l'hommage rendu par les Mages venus de l'Orient (cf. Mt 2, 11).

La circoncision

11. La circoncision d'un fils était le premier devoir religieux du père : par ce rite (cf. Lc 2, 21), Joseph exerce son droit et son devoir à l'égard de Jésus.

Le principe selon lequel tous les rites de l'Ancien Testament ne sont que l'ombre de la réalité (cf. He 9, 9-10 ; 10, 1) fait comprendre pourquoi Jésus les accepte. Comme pour les autres rites, celui de la circoncision trouve en Jésus son « accomplissement ». L'alliance de Dieu avec Abraham dont la circoncision était le signe (cf. Gn 17, 13), atteint en Jésus son plein effet et sa réalisation parfaite, car Jésus est le « oui » de toutes les anciennes promesses (cf. 2 Co 1, 20).

L'imposition du nom

12. À l'occasion de la circoncision, Joseph donne à l'enfant le nom de Jésus. Ce nom est le seul nom dans lequel se trouve le salut (cf. Ac 4, 12) ; et sa signification avait été révélée à Joseph au moment de son « annonciation » : « Tu lui donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera le peuple de ses péchés. » (Mt 1, 21.) En lui donnant son nom, Joseph manifeste sa paternité légale à l'égard de Jésus et, en prononçant ce nom, il proclame la mission de sauveur qui est celle de l'enfant.

La présentation de Jésus au Temple

13. Ce rite, rapporté par Luc (2, 22 ss.), comprend le rachat du premier-né et éclaire le futur épisode de Jésus resté au Temple à l'âge de douze ans.

Le rachat du premier-né est un autre devoir du père, que Joseph accomplit. Le premier-né représentait le peuple de l'Alliance, racheté de l'esclavage pour appartenir à Dieu. Sur ce plan aussi, non seulement Jésus, qui est le véritable « prix » du rachat (cf. 1 Co 6, 20 ; 7, 23 ; 1 P 1, 19), « accomplit » le rite de l'Ancien Testament, mais il le dépasse en

même temps ; en effet, il n'est pas un sujet de rachat mais l'auteur même du rachat.

L'évangéliste note que « son père et sa mère étaient dans l'étonnement de ce qui se disait de lui », (Lc 2, 33), et en particulier de *ce que dit Syméon* dans son cantique adressé à Dieu, où il présente Jésus comme le « salut préparé par Dieu à la face de tous les peuples », « lumière pour éclairer les nations et gloire de son peuple Israël », et aussi, un peu plus loin, « signe en butte à la contradiction » (cf. Lc 2, 30-34).

La fuite en Égypte

14. Après la présentation au Temple, l'évangéliste Luc note : « Quand ils eurent accompli tout ce qui était conforme à la Loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, à Nazareth, leur ville. Cependant l'enfant grandissait, se fortifiait et se remplissait de sagesse. Et la grâce de Dieu était sur lui. » (Lc 2, 39-40.)

Mais, *selon le texte de Matthieu*, avant ce retour en Galilée il faut placer un événement très important, pour lequel la divine Providence recourt encore à Joseph : « Après leur départ [des Mages], voici que l'Ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph et lui dit : « Lève-toi, prends avec toi l'enfant et sa mère, et fais en Égypte ; et restes-y jusqu'à ce que je te dise. Car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr. » (Mt 2, 13.) Lorsque les Mages étaient venus de l'Orient, Hérode avait appris la naissance du « roi des Juifs » (Mt 2, 2). Et quand les Mages s'en allèrent, il « envoya mettre à mort, dans Bethléem et tout son territoire, tous les enfants de moins de deux ans » (Mt 2, 16). Ainsi, en les tuant tous, il voulait tuer ce nouveau-né, « roi des Juifs », dont il avait entendu parler durant la visite des Mages à sa cour. Alors Joseph, après avoir entendu l'avertissement en songe, « prit avec lui l'enfant et sa mère, de nuit, et se retira en Égypte ; et il resta là jusqu'à la mort d'Hérode, pour que s'accomplît cet oracle prophétique du Seigneur : « D'Égypte j'ai appelé mon fils. » (Mt 2, 14-15 ; cf. Os 11, 1.)

La route du retour de Jésus de Bethléem à Nazareth passa donc par l'Égypte. De même qu'Israël avait, « de l'état d'esclavage » pris le chemin de l'exode pour commencer l'Ancienne Alliance, de même *Joseph, dépositaire et coopérateur du mystère providentiel de Dieu*, veille aussi en exil sur celui qui réalise la Nouvelle Alliance.

La présence de Jésus au Temple

15. Dès l'Annonciation, Joseph, en un sens, se trouva avec Marie au *centre du mystère* caché depuis les siècles en Dieu et qui avait pris chair : « *Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous.* » (Jn 1, 14.) Il a habité parmi les hommes, et le lieu de sa présence a été *la sainte Famille* de Nazareth, l'une des nombreuses familles de cette petite ville de Galilée, l'une des nombreuses familles de la terre d'Israël. Là, Jésus grandissait, il « se fortifiait et se remplissait de sagesse. Et la grâce de Dieu était sur lui » (Lc 2, 40). Les Évangiles résumant en peu de mots *la longue période de la vie « cachée »* pendant laquelle Jésus se prépare à sa mission messianique. Un seul moment est soustrait à cette « discrétion » et il est dé-

crit par l'*Évangile de Luc* : *la Pâque de Jérusalem, lorsque Jésus avait douze ans.*

Jésus participa à cette fête comme jeune pèlerin, avec Marie et Joseph. Et voici que, « une fois les jours de la fête écoulés, alors qu'ils s'en retournaient, l'enfant Jésus reste à Jérusalem à l'insu de ses parents » (Lc 2, 43). Au bout d'un jour, ils se rendirent compte de son absence et commencèrent à le rechercher « parmi leurs parents et connaissances » : « Et il advint, au bout de trois jours, qu'ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant ; et tous ceux qui l'entendaient étaient stupéfaits de son intelligence et de ses réponses », (Lc 2, 46-47.) Marie lui demande : « Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? *Vois ! Ton père et moi, nous te cherchons, angoissés.* » (Lc 2, 48.) Jésus leur fit une telle réponse qu'« ils ne comprirent pas sa parole ». Il avait dit : « Pourquoi donc me cherchez-vous ? Ne saviez-vous pas que je dois être dans la maison de mon Père ? » (Lc 2, 49-50.)

Cette réponse fut entendue de Joseph, dont Marie venait de dire « ton père ». Tout le monde, en effet, disait et pensait que Jésus « était, à ce qu'on croyait, fils de Joseph » (Lc 3, 23). La réponse de Jésus au Temple n'en devait pas moins raviver dans la conscience du « père présumé » ce qu'il avait entendu une nuit, douze ans plus tôt : « Joseph..., ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse : *ce qui a été engendré en elle aient de l'Esprit-Saint.* » Dès lors, il savait qu'il était le dépositaire du mystère de Dieu, et *Jésus, à 12 ans, évoqua précisément ce mystère* : « Je dois être dans la maison de mon Père. »

La subsistance et l'éducation de Jésus à Nazareth

16. La croissance de Jésus « en sagesse, en taille et en grâce » (Lc 2, 52) s'accomplit dans le cadre de la sainte famille, sous les yeux de Joseph qui avait la haute tâche d'« élever », c'est-à-dire de nourrir Jésus, de le vêtir et de lui apprendre la Loi et un métier, conformément aux devoirs qui reviennent au père.

Dans le sacrifice eucharistique, l'Église vénère la mémoire de la bienheureuse Marie toujours Vierge, mais aussi de saint Joseph (29) car « il a nourri Celui que les fidèles devaient manger comme Pain de la vie éternelle (30) ».

Pour sa part, Jésus « leur était soumis » (Lc 2, 51), payant respectueusement de retour les attentions de ses « parents ». Ainsi voulait-il sanctifier les devoirs de la famille et du travail qu'il exécutait aux côtés de Joseph.

III. L'HOMME JUSTE — L'ÉPOUX

17. Au cours de sa vie, qui fut un pèlerinage dans la foi, Joseph, comme Marie, resta jusqu'au bout fidèle à l'appel de Dieu. La vie de Marie consista à accomplir à fond le premier *fiat* prononcé au moment de l'Annonciation, tandis que Joseph, comme on l'a dit, ne proféra aucune parole lors de son « annonce » : il « fit » simplement « ce que l'Ange du Seigneur lui avait prescrit » (Mt 1, 24). Et *ce premier « il fit » devint le commencement du « chemin de Joseph »*. Le long de

ce chemin, les Évangiles ne mentionnent aucune parole dite par lui. Mais *le silence de Joseph* a une portée particulière : grâce à lui, on peut saisir pleinement la vérité contenue dans le jugement que l'Évangile émet sur Joseph : le « juste » (Mt 1, 19).

Il faut savoir lire cette vérité car en elle est contenu *l'un des témoignages les plus importants sur l'homme et sur sa vocation*. Au cours des générations, l'Église lit ce témoignage d'une manière toujours plus attentive et plus consciente, comme si elle tirait du trésor de cette figure insigne « du neuf et du vieux » (Mt 13, 52).

18. L'homme « juste » de Nazareth possède avant tout les caractéristiques très claires de l'époux. L'évangéliste parle de Marie comme d'« une jeune fille accordée en mariage à un homme nommé Joseph » (Lc 1, 27). Avant que commence à s'accomplir « le mystère caché depuis des siècles en Dieu » (Ep 3, 9), les Évangiles présentent à nos yeux *l'image de l'époux et de l'épouse*. Selon la coutume du peuple hébreux, le mariage se concluait en deux étapes : on célébrait d'abord le mariage légal (vrai mariage), et c'est seulement après un certain temps que l'époux faisait venir l'épouse chez lui. Avant de vivre avec Marie, Joseph était donc déjà son « époux » ; *toutefois, Marie gardait au fond d'elle-même le désir de réserver exclusivement à Dieu le don total de soi*. On pourrait se demander de quelle manière ce désir se conciliait avec le « mariage ». La réponse ne vient que du déroulement des événements du salut, c'est-à-dire de l'action spéciale de Dieu même. Depuis l'Annonciation, Marie sait *qu'elle doit réaliser son désir virginal* de se donner à Dieu de façon exclusive et totale précisément *en devenant mère du Fils de Dieu*. La maternité par le fait de l'Esprit-Saint est la forme de don que Dieu lui-même attend de la Vierge « accordée en mariage » à Joseph. Marie prononce son *fiat*.

Le fait qu'elle est « accordée en mariage » à Joseph *est compris dans le dessein même de Dieu*. C'est ce qu'indiquent les deux évangélistes cités, mais plus particulièrement Matthieu. Les paroles adressées à Joseph sont très significatives : « Ne crains pas de prendre chez toi Marie, *ton épouse* : ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit-Saint. » (Mt 1, 20.) Elles expliquent le mystère de l'épouse de Joseph : Marie est vierge dans sa maternité. En elle, « le Fils du Très-Haut » prend un corps humain et devient « le Fils de l'homme ».

En s'adressant à Joseph par les paroles de l'Ange, Dieu s'adresse à lui *comme à l'époux de la Vierge de Nazareth*. Ce qui s'est accompli en elle par le fait de l'Esprit-Saint exprime en même temps une particulière *confirmation du lien sponsal* qui préexistait déjà entre Joseph et Marie. Le messager dit clairement à Joseph : « Ne crains pas de prendre chez toi Marie, *ton épouse*. » Ainsi, ce qui était advenu auparavant — son mariage avec Marie — s'était fait par la volonté de Dieu et devait donc être conservé. Dans sa maternité divine, Marie doit continuer à vivre comme « une vierge, épouse d'un mari » (cf. Lc 1, 27).

19. Dans les paroles de l'« annonce » nocturne, non seulement *Joseph entend* la vérité divine sur la vocation ineffable de son épouse, mais il y *réentend* aussi *la vérité sur sa propre vocation*. Cet homme « juste », qui, dans l'esprit des

plus nobles traditions du peuple élu, aimait la Vierge de Nazareth et s'était lié à elle d'un amour sponsal, est à nouveau appelé par Dieu à cet amour.

« Joseph fit ce que l'Ange du Seigneur lui avait prescrit : il prit chez lui son épouse » ; ce qui est engendré en elle « vient de l'Esprit-Saint » : ne faut-il pas conclure, devant ces expressions, que *son amour d'homme est, lui aussi, régénéré par l'Esprit-Saint* ? Ne faut-il pas penser que l'amour de Dieu, qui a été répandu dans le cœur de l'homme par le Saint-Esprit (cf. Rm 5, 5), façonne de la manière la plus parfaite tout amour humain ? Il façonne aussi — et d'une façon tout à fait singulière — l'amour sponsal des époux, et il approfondit en lui tout ce qui est humainement digne et beau, ce qui porte les signes de l'abandon exclusif de soi, de l'alliance des personnes et de la communion authentique du Mystère trinitaire.

« Joseph... prit chez lui son épouse mais *il ne la connut pas* jusqu'à ce qu'elle eut enfanté un fils. » (Mt 1, 24-25.) Ces paroles indiquent *une autre proximité sponsale*. La profondeur de cette intimité, l'intensité spirituelle de l'union et du contact entre personnes — de l'homme et de la femme — proviennent en définitive de l'Esprit, qui vivifie (cf. Jn 6, 63). *Joseph, obéissant à l'Esprit, retrouva précisément en lui la source de l'amour*, de son amour sponsal d'homme, et cet amour fut plus grand que ce que « l'homme juste » pouvait attendre selon la mesure de son cœur humain.

20. Dans la liturgie, Marie est célébrée comme « unie à Joseph, homme juste, par les liens d'un amour sponsal et virginal (31) ». Il s'agit en effet de deux amours qui représentent *ensemble* le mystère de l'Église, vierge et épouse dont le mariage de Marie et de Joseph est le symbole. « La virginité et le célibat pour le Royaume de Dieu ne diminuent en rien la dignité du mariage, au contraire ils la présupposent et la confirment. Le mariage et la virginité sont les deux manières d'exprimer et de vivre l'unique mystère de l'Alliance de Dieu avec son peuple (32) » qui est la communion d'amour entre Dieu et les hommes.

Par le sacrifice total de soi, Joseph exprime son amour généreux pour la Mère de Dieu, lui faisant le « don sponsal de lui-même ». Bien que décidé à se retirer pour ne pas faire obstacle au plan de Dieu qui était en train de se réaliser en elle, sur l'ordre exprès de l'Ange, il la garde chez lui et respecte son appartenance exclusive à Dieu.

D'autre part, c'est de son mariage avec Marie que sont venus à Joseph sa dignité unique et ses droits sur Jésus. « Certes, la dignité de la Mère de Dieu est si haute qu'il ne peut être créé rien au-dessus. Mais, comme Joseph a été uni à la bienheureuse Vierge par le lien conjugal, il n'est pas douteux qu' *il ait approché plus que personne* de cette dignité suréminente par laquelle la Mère de Dieu surpasse de si haut toutes les créatures. Le mariage est en effet la société et l'union la plus intime de toutes, qui entraîne de sa nature la communauté des biens entre l'un et l'autre conjoints. Aussi, en donnant Joseph pour époux à la Vierge, Dieu lui donna non seulement un compagnon de vie, un témoin de sa virginité, un gardien de son honneur, mais encore, en vertu même du pacte conjugal, *un participant* de sa sublime dignité (33). »

21. *Ce lien de charité a constitué la vie de la sainte Famille d'abord dans la pauvreté de Bethléem, puis dans l'exil en Égypte et enfin dans l'existence à Nazareth. L'Église entoure cette famille d'une profonde vénération, la proposant comme modèle à toutes les familles. La Famille de Nazareth, directement insérée dans le mystère de l'Incarnation, constitue elle-même un mystère particulier. Et en même temps — comme dans l'Incarnation —, dans ce mystère, la vraie paternité a sa place : la forme humaine de la famille du Fils de Dieu, véritable famille humaine, constituée par le mystère divin. En elle, Joseph est le père : sa paternité ne découle pas de la génération ; et pourtant, elle n'est pas « apparente » ou seulement « substitutive », mais elle possède pleinement l'authenticité de la paternité humaine, du rôle du père dans la famille. Il y a là une conséquence de l'union hypostatique : l'humanité assumée dans l'unité de la Personne divine du Verbe-Fils, Jésus-Christ. Avec l'humanité est aussi « assumé » dans le Christ tout ce qui est humain et, en particulier, la famille, première dimension de son existence sur terre. Dans ce contexte est aussi « assumée » la paternité humaine de Joseph.*

En fonction de ce principe, ce que dit Marie au jeune Jésus dans le Temple trouve son sens profond : « Ton père et moi, nous te cherchons ». Ce n'est pas là une phrase de convenue : ce que dit la Mère de Jésus montre toute la réalité de l'Incarnation, qui appartient au mystère de la Famille de Nazareth. Certainement, Joseph, qui dès le début *accepta en « obéissance de foi »* sa paternité humaine vis-à-vis de Jésus, suivant en cela la lumière de l'Esprit-Saint qui se donne à l'homme par la foi, découvrait toujours plus largement le don ineffable de sa paternité.

IV. LE TRAVAIL EXPRESSION DE L'AMOUR

22. *Une des expressions quotidiennes de cet amour dans la vie de la Famille de Nazareth est le travail. Le texte évangélique précise par quel type de travail Joseph essayait d'assurer la subsistance de sa Famille : celui de charpentier. Ce simple mot recouvre toute l'étendue de la vie de Joseph. Pour Jésus, ce sont là les années de la vie cachée dont parle l'évangéliste après l'épisode du Temple : « Il redescendit alors avec eux et revint à Nazareth ; et il leur était soumis. » (Lc 2, 51.) Cette « soumission », c'est-à-dire l'obéissance de Jésus dans la maison de Nazareth, est aussi comprise comme une participation au travail de Joseph. Celui qui était appelé le « fils du charpentier » avait appris le travail de son « père » putatif. Si, dans l'ordre du salut et de la sainteté, la Famille de Nazareth est un exemple et un modèle pour les familles humaines, on peut en dire autant, par analogie, du travail de Jésus aux côtés de Joseph le charpentier. À notre époque, l'Église a mis cela en relief, entre autres, par la mémoire liturgique de saint Joseph Artisan, fixée au 1^{er} mai. Le travail humain, en particulier le travail manuel, prend un accent spécial dans l'Évangile. Il est entré dans le mystère de l'Incarnation en même temps que l'humanité du Fils de Dieu, de même aussi qu'il a été racheté d'une manière particulière. Grâce à son atelier où il exerçait son métier en*

même temps que Jésus, Joseph rendit le travail humain proche du mystère de la Rédemption.

23. Dans la croissance humaine de Jésus « en sagesse, en taille et en grâce », une vertu eut une part importante : la conscience professionnelle, le travail étant « un bien de l'homme » qui « transforme la nature » et rend l'homme « en un certain sens plus homme (34) ».

L'importance du travail dans la vie de l'homme demande qu'on en connaisse et qu'on en assimile les éléments afin « d'aider tous les hommes à s'avancer grâce à lui vers Dieu, Créateur et Rédempteur, à participer à son plan de salut sur l'homme et le monde, et à approfondir dans leur vie l'amitié avec le Christ, en participant par la foi de manière vivante à sa triple mission de prêtre, de prophète et de roi (35) ».

24. Il s'agit en définitive de la sanctification de la vie quotidienne, à laquelle chacun doit s'efforcer en fonction de son état et qui peut être proposée selon un modèle accessible à tous : « Saint Joseph est le modèle des humbles, que le christianisme élève vers de grands destins ; il est la preuve que, pour être de bons et authentiques disciples du Christ, il n'y a pas besoin de « grandes choses » : il faut seulement des vertus communes, humaines, simples, mais vraies et authentiques (36) ».

V. LA PRIMAUTÉ DE LA VIE INTÉRIEURE

25. Le climat de science qui accompagne tout ce qui se réfère à la figure de Joseph s'étend aussi à son travail de charpentier dans la maison de Nazareth. Toutefois, c'est un silence qui révèle d'une manière spéciale le profil intérieur de cette figure. Les Évangiles parlent exclusivement de ce que « fit » Joseph ; mais ils permettent de découvrir dans ses « actions », enveloppées de silence, un climat de profonde contemplation. Joseph était quotidiennement en contact avec le mystère « caché depuis les siècles », qui « établit sa demeure » sous son toit. Cela explique par exemple pourquoi sainte Thérèse de Jésus, la grande réformatrice du Carmel contemplatif, se fit la promotrice du renouveau du culte rendu à saint Joseph dans la chrétienté occidentale.

26. Le sacrifice absolu que Joseph fit de toute son existence aux exigences de la venue du Messie dans sa maison trouve son juste motif « dans son insondable vie intérieure, d'où lui viennent des ordres et des réconforts tout à fait particuliers et d'où découlent pour lui la logique et la force, propres aux âmes simples et transparentes, des grandes décisions, comme celle de mettre aussitôt à la disposition des desseins divins sa liberté, sa vocation humaine légitime, son bonheur conjugal, acceptant la condition, la responsabilité et le poids de la famille et renonçant, au profit d'un amour virginal incomparable, à l'amour conjugal naturel qui la constitue et l'alimente (37) ».

Cette soumission à Dieu, qui est promptitude de la volonté à se consacrer à tout ce qui concerne son service, n'est autre que l'exercice de la dévotion qui constitue une des expressions de la vertu de religion (38).

27. La communion de vie entre Joseph et Jésus nous amène à considérer encore le mystère de l'Incarnation précisément sous l'aspect de l'humanité du Christ, instrument

efficace de la divinité pour la sanctification des hommes : « En vertu de la divinité, les actions humaines du Christ ont été salutaires pour nous, produisant en nous la grâce tant en raison du mérite que par une certaine efficacité (39) ».

Parmi ces actions, les évangélistes privilégient celles qui concernent le mystère pascal, mais ils n'omettent pas de souligner l'importance du contact physique avec Jésus à propos des guérisons (cf. par exemple Mc 1, 41) et l'influence qu'il exerce sur Jean-Baptiste lorsqu'ils étaient l'un et l'autre dans le sein de leur mère (cf. Lc 1, 41-44).

Le témoignage apostolique, on l'a vu, n'a pas omis de décrire la naissance de Jésus, la circoncision, la présentation au Temple, la fuite en Égypte et la vie cachée à Nazareth, et cela en raison du « mystère » de grâce contenu dans de tels « gestes », tous salvifiques, parce que participant de la même source d'amour : la divinité du Christ. Si cet amour, par son humanité, rayonnait sur tous les hommes, les premiers bénéficiaires en étaient bien évidemment ceux que la volonté divine avait placés dans son intimité la plus étroite : Marie, sa mère, et Joseph, son père putatif (40).

Puisque l'amour « paternel » de Joseph ne pouvait pas ne pas influencer sur l'amour « filial » de Jésus et que, réciproquement, l'amour « filial » de Jésus ne pouvait pas ne pas influencer sur l'amour « paternel » de Joseph, comment arriver à reconnaître en profondeur cette relation tout à fait singulière ? Les âmes les plus sensibles aux impulsions de l'amour divin voient à juste titre en Joseph un exemple lumineux de vie intérieure.

En outre, l'apparente tension entre la vie active et la vie contemplative est dépassée en lui de manière idéale, comme cela peut se faire en celui qui possède la perfection de la charité. Selon la distinction bien connue entre l'amour de la vérité (*charitas veritatis*) et l'exigence de l'amour (*necessitas charitatis*) (41), nous pouvons dire que Joseph a expérimenté aussi bien *l'amour de la vérité*, c'est-à-dire le pur amour de contemplation de la Vérité divine qui rayonnait de l'humanité du Christ, que *l'exigence de l'amour*, c'est-à-dire l'amour, pur lui aussi, du service, requis par la protection et le développement de cette même humanité.

VI. PATRON DE L'ÉGLISE DE NOTRE TEMPS

28. En des temps difficiles pour l'Église, Pie IX, voulant la confier à la protection spéciale du saint patriarche Joseph, le déclara « Patron de l'Église catholique (42) ». Le Pape savait que son geste n'était pas hors de propos car, en raison de la très haute dignité accordée par Dieu à ce fidèle serviteur, « l'Église, après la Vierge Sainte son épouse, a toujours tenu en grand honneur le bienheureux Joseph, elle l'a comblé de louanges et a recouru de préférence à lui dans les difficultés (43) ».

Quels sont les motifs d'une telle confiance ? Léon XIII les énumère ainsi : « Les raisons et les motifs spéciaux pour lesquels saint Joseph est nommé le patron de l'Église et qui font que l'Église espère beaucoup, en retour, de sa protection et de son patronage sont que Joseph fut l'époux de Marie et qu'il fut réputé le père de Jésus-Christ. [...] Joseph

était le gardien, l'administrateur et le défenseur légitime et naturel de la maison divine dont il était le chef. [...] Il est donc naturel et très digne du bienheureux Joseph que, de même qu'il subvenait autrefois à tous les besoins de la famille de Nazareth et l'entourait saintement de sa protection il couvre maintenant de son céleste patronage et défende l'Église de Jésus-Christ (44) ».

29. Ce patronage doit être invoqué, et il est toujours nécessaire à l'Église, non seulement pour la défendre contre les dangers sans cesse renaissants mais aussi et surtout pour la soutenir dans ses efforts redoublés d'évangélisation du monde et de nouvelle évangélisation des pays et des nations « où — comme je l'ai écrit dans l'exhortation apostolique *Christifideles laici* — la religion et la vie chrétienne étaient autrefois on ne peut plus florissantes » et qui « sont maintenant mis à dure épreuve (45) ». Pour apporter la première annonce du Christ ou pour la présenter à nouveau là où elle a été délaissée ou oubliée, l'Église a besoin d'une particulière « force d'en haut » (cf. Lc 24, 49 ; Ac 1, 8), don de l'Esprit du Seigneur, assurément, mais non sans lien avec l'intercession et l'exemple de ses saints.

30. En plus de la protection efficace de Joseph, l'Église a confiance en son exemple insigne, exemple qui ne concerne pas tel état de vie particulier mais est proposé à toute la communauté chrétienne, quelles que soient en elle la condition et les tâches de chaque fidèle.

Comme le dit la Constitution du Concile Vatican II sur la Révélation divine, l'attitude fondamentale de toute l'Église doit être celle de « l'écoute religieuse de la Parole de Dieu (46) », c'est-à-dire de la disponibilité absolue à servir fidèlement la volonté salvifique de Dieu révélée en Jésus. Dès le début de la Rédemption humaine, nous trouvons le modèle de l'obéissance incarné, après Marie, précisément en Joseph, celui qui se distingue par l'exécution fidèle des commandements de Dieu.

Paul VI invitait à invoquer son patronage « comme l'Église, ces derniers temps, a l'habitude de le faire, pour elle-même d'abord, pour une réflexion théologique spontanée sur l'alliance de l'action divine avec l'action humaine dans la grande économie de la Rédemption, dans laquelle la première, l'action divine, se suffit totalement à elle-même tandis que la seconde, l'action humaine, la nôtre, tout en étant dans l'incapacité (cf. Jn 15, 5), n'est jamais dispensée d'une collaboration humble mais conditionnelle et anoblissante. En outre, l'Église l'invoque comme protecteur en raison d'un désir profond et très actuel de raviver son existence séculaire avec des vertus évangéliques véritables, telles qu'elles ont resplendi en saint Joseph (47) ».

31. L'Église transforme ces exigences en prière. Rappelant que Dieu, à l'aube des temps nouveaux, a confié à saint Joseph la garde des mystères du salut, elle lui demande de lui accorder de collaborer fidèlement à l'œuvre du salut, de lui donner un cœur sans partage, à l'exemple de saint Joseph qui s'est consacré tout entier à servir le Verbe incarné, de nous faire vivre dans la justice et la sainteté, soutenus par l'exemple et la prière de saint Joseph (48).

Déjà, il y a cent ans, le Pape Léon XIII exhortait le monde catholique à prier pour obtenir la protection de saint Joseph,

patron de toute l'Église. L'encyclique *Quamquam pluries* se réfère à l'« amour paternel » dont saint Joseph « entourait l'enfant Jésus », et à ce « très sage gardien de la divine Famille », elle recommandait « l'héritage que Jésus a acquis de son sang ». Depuis lors, l'Église, comme je l'ai rappelé au début, implore la protection de Joseph « par l'affection qui l'a uni à la Vierge immaculée, Mère de Dieu » et elle lui confie tous ses soucis, en raison notamment des menaces qui pèsent sur la famille humaine.

Aujourd'hui encore, nous avons de nombreux motifs pour prier de la même manière : « Préserve-nous, ô Père très aimant, de toute souillure d'erreur et de corruption... ; sois-nous propice et assiste-nous du haut du ciel, dans le combat que nous livrons à la puissance des ténèbres... ; et de même que tu as arraché autrefois l'Enfant Jésus au péril de la mort, défends aujourd'hui la sainte Église de Dieu des embûches de l'ennemi et de toute adversité (49) ». Aujourd'hui encore, nous avons des motifs permanents de recommander chaque personne à saint Joseph.

32. Je souhaite vivement que la présente évocation de la figure de Joseph renouvelle en nous aussi les accents de la prière que mon prédécesseur, il y a un siècle, recommanda d'élever vers lui. Il est certain, en effet, que cette prière et la figure même de Joseph ont acquis un renouveau d'actualité pour l'Église de notre temps, en rapport avec le nouveau millénaire chrétien.

Le Concile Vatican II nous a encore une fois tous sensibilisés aux « merveilles de Dieu », à « l'économie du salut » dont Joseph fut particulièrement le ministre. En nous recommandant donc à la protection de celui à qui Dieu même « confia la garde de ses trésors les plus précieux et les plus grands (50) », nous apprenons de lui, en même temps, à servir « l'économie du salut ». Que saint Joseph devienne pour tous un maître singulier dans le service de la mission salvifique du Christ qui nous incombe à tous et à chacun dans l'Église : aux époux, aux parents, à ceux qui vivent du travail de leurs mains ou de tout autre travail, aux personnes appelées à la vie contemplative comme à celles qui sont appelées à l'apostolat.

L'homme juste, qui portait en lui tout le patrimoine de l'Ancienne Alliance, a été aussi introduit dans le « commencement » de l'Alliance nouvelle et éternelle en Jésus-Christ. Qu'il nous indique les chemins de cette Alliance salvifique au seuil du prochain millénaire où doit se poursuivre et se développer la « plénitude du temps » propre au mystère ineffable de l'Incarnation du Verbe !

Que saint Joseph obtienne à l'Église et au monde, comme à chacun de nous, la bénédiction du Père et du Fils et du Saint-Esprit !

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 15 août 1989, solennité de l'Assomption de la Vierge Marie, en la onzième année de mon pontificat.

JEAN-PAUL II

NOTES

(1) Cf. Saint Irénée, *Adversus haereses*, IV, 23, 1 ; *S. Ch.* 100/2, p. 692-694.

(2) Léon XIII, encycl. *Quamquam pluries* (15 août 1889) : *Leonis XIII P. M. Acta*, IX (1890), p. 175-182.

(3) Sacror. Rituum Congreg., Décret *Quemadmodum Deus* (8 décembre 1870) : *Pii IX P. M. Acta*, 1^{re} partie, vol. V, p. 282 ; Pie IX, Lettre apost. *Inclitum Patriarcham* (7 juillet 1871), *I. c.*, p. 331-335.

(4) Cf. Saint Jean Chrysostome, *Homélie sur saint Matth.* V, 3 : *PG* 57, 57-58 ; se fondant entre autres sur la similitude de nom, des Docteurs de l'Église et des Souverains Pontifes ont vu en Joseph d'Égypte le prototype de Joseph de Nazareth car il a en quelque sorte esquissé le ministère et la grandeur de gardien des trésors les plus précieux de Dieu le Père que sont le Verbe incarné et sa très sainte Mère : cf. par ex. saint Bernard, *Super « Missus est »*, *Hom.* II, 16 : *S. Bernard Opera*, Ed. Cist., IV, 33-34 ; Léon XIII, encycl. *Quamquam pluries* (15 août 1889) : *I. c.*, p. 179.

(5) Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 58.

(6) Cf. *ibid.*, n. 63.

(7) Const. dogm. sur la Révélation divine *Dei Verbum*, n. 8.

(8) *Ibid.*, n. 2.

(9) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 63.

(10) Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur la Révélation divine *Dei Verbum*, n. 2.

(11) S. Congrég. des Rites, Décret *Novis hisce tempibus* (13 novembre 1962) : *AAS* 54 (1962), p. 873.

(12) Saint Augustin, *Sermo* 51, 10, 16 ; *PL* 38, 342.

(13) Saint Augustin, *De nuptiis et concupiscentia*, I, 11, 12 : *PL* 44, 421 ; cf. *De consensu evangelistarum*, II, 1, 2 : *PL* 34, 1071 ; *Contra Faustum*, III, 2 : *PL* 42, 214.

(14) Saint Augustin, *De nuptiis et concupiscentia* I, 11, 13 : *PL* 44, 421 ; cf. *Contra Iulianum*, V, 12, 46 : *PL* 44, 810.

(15) Cf. Saint Augustin, *Contra Faustum*, XXIII, 8 : *PL* 42, 470-471 ; *De consensu evangelistarum*, II, 1, 3 : *PL* 34, 1072 ; *Sermo* 51, 13, 21 : *PL* 38, 344-345 ; Saint Thomas, *Somme théol.* III, q. 29, a. 2 *in conclus.*

(16) Cf. *Allocutions* des 9 et 16 janvier, et 20 février 1980 : *Insegnamenti*, III/1 (1980), p. 88-92, 148-152, 428-431.

(17) Paul VI, *Allocution* aux « Équipes Notre-Dame » (4 mai 1970), n. 7 : *AAS* 62 (1970), p. 431. Une présentation analogue de la Famille de Nazareth comme modèle parfait de la communauté familiale se trouve, par ex., dans Léon XIII, Lettre apost. *Neminem fugit* (14 juin 1892) : *Leonis XIII P. M. Acta*, XII (1892), p. 149-150 ; Benoît XV, « Motu proprio » *Bonum sane* (25 juillet 1920) : *AAS* 12 (1920), p. 313-317.

(18) Exhort. apost. *Familiaris consortio* (22 novembre 1981), n. 17 : *AAS* 74 (1982), p. 100.

(19) *Ibid.*, n. 49 : *I. c.*, p. 140, cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 11 ; Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, n. 11.

(20) Exhort. apost. *Familiaris consortio* (22 novembre 1981), n. 85 : *I. c.*, p. 189-190 (texte français : n. 86).

(21) Cf. Saint Jean Chrysostome, *Homélie sur saint Matth.* V, 3 : *PG* 57, 57-58.

(22) Paul VI, *Allocution* du 19 mars 1966 : *Insegnamenti*, IV (1966), p. 110.

(23) Cf. *Missel romain*, Collecte de la solennité de saint Joseph, époux de la Vierge Marie.

(24) Cf. *ibid.*, *Préface* de la solennité de saint Joseph, époux de la Vierge Marie.

(25) Encycl. *Quamquam pluries* (15 août 1889) : *I. c.*, p. 178.

(26) Pie XII, *Radio-message* aux étudiants des écoles catholiques des États-Unis d'Amérique (19 février 1958) : *AAS* 50 (1958), p. 174.

(27) Origène, *Homélie XIII sur saint Luc*, 7 : *S. Ch.* 87, p. 214-215.

(28) Origène, *Homélie XI sur saint Luc*, 6 : *S. Ch.* 87, p. 195, 197.

(29) Cf. *Missel romain*, *Prière eucharistique* n. 1.

(30) Sacror. Rituum Congreg., Décret *Quemadmodum Deus* (8 décembre 1870) : *I. c.*, p. 282.

(31) *Collectio Missarum de Beata Maria Virgine*, I, « Sancta Maria de Nazareth », *Préface*.

(32) Exhort. apost. *Familiaris consortio* (22 novembre 1981), n. 16 : *I. c.*, p. 98.

(33) Léon XIII, Encycl. *Quamquam pluries* (15 août 1889) : *I. c.*, p. 177-178.

- (34) Cf. Encycl. *Laborem exercens* (14 septembre 1981), n. 9: AAS 73 (1981), p. 599-600.
- (35) *Ibid.*, n. 24: *I. c.*, p. 638. En la période récente, les Souverains Pontifes ont constamment présenté saint Joseph comme le « modèle » des ouvriers et des travailleurs; cf. par ex. Léon XIII, Encycl. *Quamquam pluries* (15 août 1889): *I. c.*, p. 180; Benoît XV, « Motu proprio » *Bonum sane* (25 juillet 1920): *I. c.*, p. 314-316; Pie XII, *Allocution* du 11 mars 1945, n. 4: AAS 37 (1945), p. 72; *Allocution* du 1^{er} mai 1955; AAS 47 (1955), p. 406; Jean XXIII, *Radiomessage* du 1^{er} mai 1960: AAS 52 (1960), p. 398.
- (36) Paul VI, *Allocution* du 19 mars 1969: *Insegnamenti*, VII (1969), p. 1268.
- (37) *Ibid.*: *I. c.*, p. 1267.
- (38) Cf. Saint Thomas, *Somme théol.*, II-II^{ae}, q. 82, a. 3, ad 2.
- (39) *Ibid.*, III, q. 8, a. 1, ad 1.
- (40) Pie XII, Encycl. *Haurietis aquas* (15 mai 1956), III: AAS 48 (1956), p. 329-330.
- (41) Cf. Saint Thomas, *Somme théol.*, II-II^{ae}, q. 182, a. 1, ad 3.
- (42) Cf. Sacror. Rituum Congreg., Décret *Quemadmodum Deus* (8 décembre 1870): *I. c.*, p. 283.
- (43) *Ibid.*, *I. c.*, p. 282-283.
- (44) Léon XIII, Encycl. *Quamquam pluries* (15 août 1889): *I. c.*, p. 177-179.
- (45) Exhort. apost. postsynodale *Christifideles laici* (30 décembre 1988), n. 34: AAS 81 (1989), p. 456.
- (46) Const. dogm. sur la Révélation divine *Dei Verbum*, n. 1.
- (47) Paul VI, *Allocution* du 19 mars 1969: *Insegnamenti*, VII (1969), p. 1269.
- (48) Cf. *Missel romain, Collecte et Prière sur les offrandes* de la solennité de saint Joseph, époux de la Vierge Marie, *Prière après la communion* de la messe votive de saint Joseph.
- (49) Cf. Léon XIII, « Prière à saint Joseph » qui suit le texte de l'encyclique *Quamquam pluries* (15 août 1889): *Leonis XIII P. M. Acta IX* (1890), p. 183.
- (50) Sacror. Rituum Congreg., Décret *Quemadmodum Deus* (8 décembre 1870): *I. c.*, p. 282.

frères et soeurs mobilisés pour cette Oeuvre, en effet, un grand nombre de vocations semées dans les jeunes Églises ont pu germer et porter des fruits de grâce et de salut. Des petits et des grands séminaires ont été construits et équipés, des maisons de formation à la vie religieuse ont été créées pour répondre au désir de ceux et celles qui voulaient consacrer radicalement leur vie à la proclamation de l'Évangile.

Que de belles pages de l'histoire de l'Église ont été écrites dans les divers continents par les associés de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre! Combien de prêtres, de religieux et de religieuses ont eu, par cette Œuvre, la joie de réaliser leur vocation! Au cours de mes visites pastorales dans les Églises locales, c'est pour moi une joie de rencontrer les prêtres et les séminaristes, les religieux et les religieuses issus de ces communautés.

2. Le Concile Vatican II a bien exprimé le sentiment de l'Église devant cette réalité encourageante, dans le document qui donne les orientations essentielles à tous ceux qui participent à l'activité missionnaire. « Avec une immense joie, l'Église rend grâce pour le don inappréciable de la vocation sacerdotale que Dieu a accordé à un si grand nombre de jeunes parmi les peuples récemment convertis au Christ. L'Église, en effet, enfonce des racines plus vigoureuses en chaque groupe humain quand les diverses communautés de fidèles possèdent, tirés de leurs membres, leurs propres ministres du salut dans l'ordre des évêques, des prêtres et des diacres, qui sont au service de leurs frères. » (Décret *Ad gentes*, n. 16.)

Pour que le Peuple de Dieu puisse témoigner devant l'humanité entière du salut en Jésus-Christ, mort et ressuscité pour la multitude, il faut que les membres de son Corps, dans toutes les terres humaines, soient unis à leur Chef par le ministère des évêques et des prêtres. Ceux-ci, « au service du Christ Docteur, Prêtre et Roi, participent à son ministère qui, de jour en jour, construit ici-bas l'Église pour qu'elle soit Peuple de Dieu, Corps du Christ, Temple du Saint Esprit » (Décret *Presbyterorum ordinis*, n. 1).

Le centenaire que nous célébrons attire à nouveau notre attention sur le rôle irremplaçable des prêtres. Grâce à leur ministère, la communauté tout entière fonde sa cohésion sur la participation au Sacrifice rédempteur dans l'Eucharistie, les dons miséricordieux du pardon et de la réconciliation sont accordés dans le sacrement de pénitence, le rassemblement des fidèles est conduit par les intendants des mystères de Dieu, unis aux évêques, en communion avec le successeur de Pierre.

Dans la diversité des cultures et l'unité fondamentale de toute l'Église, le ministère sacerdotal peut s'exercer désormais de la manière la plus adaptée au génie propre de chaque peuple. La route est encore longue jusqu'à ce que l'ensemble des diocèses puisse disposer de prêtres autochtones en nombre suffisant et la présence des missionnaires expatriés demeure encore indispensable. Mais je sais que ces derniers favorisent activement la formation d'un presbyterium d'origine locale, dont le développement est la meilleure récompense de leurs efforts apostoliques.

Centième anniversaire de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre

Lettre apostolique « En ce temps » (*)

VÉNÉRABLES FRÈRES,
CHERS FILS ET FILLES,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE!

1. En ce temps où les Églises de fondation récente voient de jeunes hommes plus nombreux répondre à l'appel du Seigneur et se disposer à recevoir la charge du sacerdoce, il est juste que tout le Peuple de Dieu célèbre dans la joie et l'action de grâce le centième anniversaire de la fondation de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre pour la promotion du clergé autochtone et le développement des séminaires dans les Églises locales des territoires missionnaires. Bénéficiant de la collaboration d'innombrables

(*) Texte français dans *l'Osservatore Romano* du 1^{er} octobre. Sous-titres de *la DC*.

Les jeunes Églises participent à l'évangélisation à l'extérieur

Un autre signe encourageant que je voudrais souligner ici est la grande disponibilité de maintes jeunes Églises, non seulement à prendre en charge leur propre vie pastorale grâce aux prêtres appelés parmi leurs fils, mais à participer à leur tour à la mission d'évangélisation à l'extérieur en n'hésitant pas à envoyer au loin certains des prêtres et des religieux ou religieuses autochtones des premières générations.

Il faut souligner ici la part prise par l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre dans ce développement. Dès le siècle dernier, en effet, elle a travaillé efficacement pour que toutes les Églises puissent bénéficier du ministère de ceux de leurs fils que le Seigneur appelait. Apportant un appui spirituel et matériel aux pionniers du clergé local, elle a joué un rôle de premier plan, grâce à la participation généreuse d'innombrables fidèles.

Jeanne et Stéphanie Bigard

3. Comment ne pas évoquer dans ce contexte la figure des deux fondatrices de l'Œuvre, Jeanne Bigard et sa mère Stéphanie, femmes au grand cœur à qui l'Esprit-Saint fit voir clairement la nécessité d'un clergé autochtone pour l'implantation de l'Église ? Elles ont entendu l'appel de Dieu à consacrer leurs ressources, leur énergie, leur vie tout entière à la promotion de l'Évangile par la formation de prêtres ainsi que d'hommes et de femmes consacrés. Elles ont su forger avec enthousiasme et ténacité un instrument adapté à la réalisation de ce noble but.

Jeanne Bigard, en particulier, qui s'était offerte en holocauste à la volonté de Dieu, connu au cours des ans le mystère de la Croix qu'elle avait pressenti : « Je souffrirai beaucoup, écrivait-elle en 1903, mais si c'est à ce prix que le petit grain de sénévé doit germer et grandir, je serais coupable de m'y refuser. » Son généreux sacrifice a certainement été fécond. L'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre lui doit beaucoup, car elle a pu remplir son rôle et favoriser réellement la croissance du nombre des vocations dans les jeunes Églises.

Il me plaît de souligner ici l'attachement des dames Bigard au Siège apostolique. Le titre même qu'elles ont choisi pour l'Œuvre naissante manifeste leur fidélité à l'Église du Christ. Depuis Léon XIII, mes prédécesseurs n'ont pas ménagé leurs encouragements et c'est volontiers qu'ils ont accordé leur bénédiction aux fondatrices et à tous les associés, car ils appréciaient dans cette initiative un concours précieux à leur tâche pastorale d'évangélisation.

L'exemple de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

4. Le Pape Pie XI, à qui l'on a donné le titre de « Pape des Missions », voulut affermir encore l'assise spirituelle de la fondation en lui attribuant une patronne spéciale : il proclama protectrice à perpétuité de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face, le 23 juillet 1925, l'année même de sa canonisation et deux ans

avant qu'il l'institue patronne principale des missions de tout l'univers à l'égal de saint François-Xavier.

L'intuition était profondément juste : par son témoignage et par son intercession, Thérèse peut inspirer et soutenir cette Œuvre de grande importance pour le développement des Églises de fondation récente.

La jeune Carmélite de Lisieux, lorsqu'elle médite le sens de sa vocation, écrit : « Malgré ma petitesse, je voudrais éclairer les âmes..., j'ai la vocation d'être apôtre... Je voudrais être missionnaire... jusqu'à la consommation des siècles. » (Manuscrits *autobiographiques*, B, folio 3.) La sainte, pour qui « l'amour renfermait toutes les vocations » (*ibid.*, folio 3), demande sans cesse la grâce d'aimer Dieu afin de le faire aimer. À un frère spirituel, futur missionnaire, elle confie avec simplicité sa prière et son désir le plus profond : « Je prie pour toutes les âmes qui vous seront confiées... Je désirerai au ciel la même chose que sur la terre : aimer Jésus et le faire aimer. » (*Correspondance générale*, lettre à l'Abbé Bellière, n. 220, p. 952.)

Thérèse n'a pu partir au loin accomplir son rêve missionnaire, mais dans la solitude du Carmel, elle « aime pour ses frères qui combattent » (Manuscrits *autobiographiques*, B, folio 4) ; elle supplie le Seigneur : « Que tous ceux qui ne sont point éclairés du lumineux flambeau de la foi le voient luire enfin. » (*ibid.*, C, folio 6.) Pour cela, elle voudrait que son sacrifice soit total, elle « accepte de manger... le pain de la douleur » (*ibid.*).

Le jour où l'Église fête sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, en cette année du centenaire de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre, je voudrais encourager tous ceux qui s'y associent à méditer la spiritualité missionnaire de leur sainte patronne et à la faire connaître à de nombreux frères et sœurs dont la générosité est nécessaire pour poursuivre la tâche.

Ils répondront ainsi à l'orientation essentielle que donne le Concile Vatican II dans le préambule du Décret sur l'activité missionnaire de l'Église : « Le saint Concile... désire esquisser les principes de l'activité missionnaire et rassembler les forces de tous les fidèles pour que le Peuple de Dieu, s'avancant par la porte étroite de la Croix, étende partout le règne du Christ Seigneur qui embrasse les siècles de son regard (cf. *Sl* 36, 19), et qu'ils prépare les voies à son avènement » (n. 1).

Ne fermons pas notre cœur

5. Cent ans après sa fondation, l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre est loin d'avoir achevé sa mission. Si les jeunes Églises voient heureusement augmenter le nombre des vocations sacerdotales et religieuses issues de leur sein, le cri entendu par l'apôtre Paul : « Passe en Macédoine, viens à notre secours ! » (Ac 16, 9), ne cesse de retentir à l'adresse des ministres de l'Évangile, de toutes les parties du monde, alors que le nombre des baptisés ne croît pas au même rythme que la population du globe.

L'invitation du Christ nous concerne tous et nous interpelle avec force. Vatican II a notamment souligné le caractère communautaire de la mission pour laquelle le Christ a demandé de prier le Maître de la moisson : « La communauté lo-

cale ne doit pas seulement s'occuper de ses propres fidèles ; elle doit avoir l'esprit missionnaire et frayer la route à tous les hommes vers le Christ. » (*Presbyterorum ordinis*, n. 6.)

En tenant compte de l'ampleur des tâches qui incombent aux prêtres et aux religieux dans le monde actuel, et considérant les difficultés multiples rencontrées dans l'apostolat, les vocations nées de Dieu doivent particulièrement être cultivées, affermies, formées. Et c'est principalement la tâche des petits et des grands séminaires. Ces institutions ont besoin de la coopération généreuse de tous les fidèles pour pouvoir donner aux candidats au sacerdoce la formation équilibrée qui leur est nécessaire. La croissance du clergé autochtone pourrait être arrêtée par l'insuffisance des ressources disponibles. Selon le témoignage de nombreux évêques des pays de mission, aujourd'hui même, plus d'un diocèse pourrait voir réduit à néant son espoir d'un clergé autochtone sans l'aide apportée par l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre. Ne fermons pas notre cœur : ce que nous tenons de sa bonté, donnons-le à notre tour avec joie !

Le rôle primordial des femmes

6. J'espère que se développeront les initiatives propres à ranimer l'attention et l'intérêt du Peuple de Dieu sur le don de la foi qui se transmet de génération en génération dans l'Église par la grâce de Dieu et le témoignage des fidèles.

Dans ce domaine, il convient de mentionner, pour leur rendre l'hommage qui leur est dû les nombreuses femmes de toute condition, qu'elles soient célibataires, mères de famille, veuves ou grands-mères, qui jouent un rôle primordial non seulement dans la transmission de la foi mais aussi dans la continuité de l'Œuvre aujourd'hui, car elles en sont les principales collaboratrices et c'est bien souvent grâce à elles que se perpétue le sens de l'Église missionnaire dans les familles chrétiennes.

De leur côté, les jeunes de toutes les régions du monde apporteront la contribution de leur sens de la solidarité et de la communauté, eux qui franchissent aisément les frontières, eux qui savent être fraternels : qu'ils découvrent et fassent redécouvrir à leurs aînés ce que la vitalité de l'Église doit au sacerdoce dans chaque peuple.

Le centenaire de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre doit être un appel lancé à l'Église entière à reconnaître la grandeur de la vocation sacerdotale et religieuse, à reconnaître aussi la pressante nécessité de ministres de Dieu prêts à livrer généreusement leur vie entière à l'annonce de l'Évangile, avec la foi et la disponibilité de la Vierge Marie, « l'étoile de l'évangélisation », parce qu'elle est la « Servante du Seigneur ». Dès ses débuts, l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre demandait à ses associés d'invoquer chaque jour la Vierge sous le titre de « Marie, Reine des Apôtres ». En ce nouvel Avent de l'Église qui s'achemine vers son troisième millénaire, comme sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, prions encore la Vierge Marie sous le même vocable, pour qu'elle suscite dans l'Église de nombreux apôtres et disciples de son Fils Jésus.

Que la bénédiction de Dieu soit la récompense de tous ceux qui s'associent à l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre et de ceux dont elle favorise la vocation !

Du Vatican, le 1^{er} octobre 1989, fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face, en la onzième année de mon pontificat.

JEAN-PAUL II

Il n'y a pas d'autre route que celle du nouveau

Discours pour la réception de l'ambassadeur de Pologne

Après cinquante ans d'interruption des relations diplomatiques, Jean-Paul II a reçu le 5 octobre les lettres de créance du premier ambassadeur de Pologne. Le nouvel ambassadeur, M. Jerzy Kuberski après une carrière d'enseignant, a été ministre de l'instruction publique de 1972 à 1979, puis directeur de l'Office des cultes de 1980 à 1982. Il était depuis cette date chef de la « Délégation du gouvernement de la République populaire de Pologne pour les contacts permanents de travail avec le Saint-Siège ». Le Pape a prononcé le discours suivant (*).

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

1. C'est un moment important, un moment historique. Le Saint-Siège et la Pologne renouent leurs relations diplomatiques, ce qui signifie une pleine normalisation des relations mutuelles entre l'État et l'Église en notre pays. C'est ce qu'indique, entre autres la loi du 17 mai 1989 sur les relations entre l'État et l'Église dans la République populaire de Pologne, comme aussi la volonté réciproque d'établir, dans un proche avenir, une Convention, donc un important document de caractère international. Ce qui contribue à augmenter ma joie, celle du Saint-Siège, de l'Église et, je suppose, celle de toute la nation polonaise, c'est le fait que cet acte solennel et officiel confirme et, en un certain sens, scelle le commencement d'un grand bien qui depuis des dizaines d'années, n'a jamais cessé d'être l'objet des aspirations des fils et des filles de notre terre natale dont la très grande majorité sont, depuis plus d'un millénaire, des fils et des filles de l'Église.

Le bien dont je parle est la création des conditions par lesquelles l'homme, chacun des groupes sociaux, les divers milieux, toute la nation peuvent se réaliser eux-mêmes et réaliser le bien commun, conformément à leur vocation, à leur conscience et à leur sensibilité, dans la liberté et le respect réciproque de la dignité humaine. C'est un vrai don de Dieu dont le projet, selon ce que croit l'Église, se trouve dans l'acte de la création et qui est porté à sa plénitude dans le mystère de la Rédemption.

(*) Texte polonais dans *l'Osservatore Romano* du 6 octobre. Traduction et titre de *la DC*.

2. C'est pour cela que, le jour de l'inauguration de mon pontificat, je me suis écrié sur la place Saint-Pierre: «Aidez... tous ceux qui veulent servir le Christ, l'homme et toute l'humanité! N'ayez pas peur! Ouvrez... les frontières des États, les systèmes politiques, les vastes domaines de la culture, de la civilisation, du développement.» (22 octobre 1978.) (1)

Et, en prenant congé de mon pays, après mon premier voyage pontifical, j'ai dit: «Ce voyage a été à coup sûr un acte de courage pour chacune des deux parties. Mais, de nos jours, cet acte de courage est nécessaire. Il faut avoir le courage de marcher dans la direction vers laquelle personne n'avait encore marché jusqu'ici.» (*Paroles prononcées à l'aéroport Balice de Cracovie*, 10 juin 1979.) (2)

3. Aujourd'hui, la Pologne est à nouveau le pays du courage et d'événements qui ont une force prophétique, surtout pour ces parties du monde où l'homme souffre encore. Où souffrent des groupes sociaux ou des groupes de croyants, où manque une opinion unanime sur ce bien qu'est la personne humaine elle-même, sa dignité et les biens que la personne produit et qui sont indispensables à l'homme pour qu'il soit à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Il y a eu dans notre patrie des moments de régression et d'effondrement. La nation n'a pas été épargnée par les souffrances, les humiliations et les larmes qui, pour l'Église, complètent ce qui manque aux souffrances du Christ (cf. Col 1, 24) et qui, par la force de sa Résurrection, sont devenues source de sa victoire et de sa joie.

Mais il y a eu, de part et d'autre, des hommes qui, parfois contre toute espérance, se sont efforcés avec patience de donner à la patrie et à la société une forme nouvelle. De cela, je rends grâce à la divine Providence. Je remercie aussi tous ceux qui ont eu le courage de penser et d'agir à la mesure des dangers encourus et des devoirs historiques. La société polonaise a parcouru une longue route au cours des dernières décennies. L'Église a joué en cela un rôle important.

La route à parcourir est encore très longue et difficile. De lourdes tâches demandent encore à être accomplies. Il y aura bien des sacrifices, beaucoup de sagesse, de patience et encore du courage.

Je partage la joie de toute la nation pour tout ce qui est nouveau, grand et ardemment souhaité. Je partage avec vous ses craintes et je dépose tout cet avenir prometteur, par l'intercession de la Reine de Pologne, entre les mains du Dieu tout-puissant et miséricordieux. J'ai confiance dans les insondables ressources spirituelles et dans les capacités si diversifiées de mes compatriotes, dans leur sagesse qui a fait ses preuves au cours de l'histoire, dans leur fidélité à la tradition qui est la leur, et dans leurs facultés de créativité qui leur permettent non seulement de survivre mais de renaître toujours à nouveau. Il n'existe pas d'autre route que celle du renouveau. Tout pas en arrière serait de mauvais augure pour le monde d'aujourd'hui. Aussi je répète aujourd'hui à mes compatriotes les paroles de l'Apôtre: «Comportez-vous en citoyens dignes de l'Évangile, afin que, si je viens vous voir, j'apprenne que vous tenez fermes dans un même es-

prit... Ne cherchez pas seulement votre propre intérêt, mais aussi celui des autres.» (Ph 1, 27; 2, 4.)

4. Monsieur l'Ambassadeur, par mandat du président de la Pologne, vous accomplissez l'acte historique de me remettre vos lettres de créance.

Le représentant du Siège apostolique accomplira bientôt ce même acte à Varsovie. Tout cela se déroule presque exactement cinquante ans après le départ du dernier nonce et la fin de sa mission en Pologne, à cause de la Deuxième Guerre mondiale et de ses conséquences.

En ce cinquantième anniversaire de la Deuxième Guerre mondiale, laquelle doit rester pour toujours un avertissement pour le monde, c'est justement à Varsovie que se sont élevées la voix des hommes de bonne volonté et la prière des croyants en Dieu afin qu'il protège l'humanité de semblables épreuves, pour qu'il préserve la conscience des hommes des décisions folles et inhumaines. Comment ne pas voir aussi en cela la main de la divine Providence?

Cependant, dans ma lettre à l'épiscopat polonais, j'ai écrit: «On peut dire que l'Europe, malgré les apparences, n'est pas encore guérie des blessures de la Deuxième Guerre mondiale. Pour y arriver, il faut un effort considérable et une volonté forte en Orient et en Occident; il faut une véritable solidarité.» (N. 6.) (3)

5. En terminant, je voudrais encore une fois souhaiter que ces décisions et les actes solennels qui les sanctionnent répondent aux raisons et aux traditions millénaires de la Pologne comme aussi aux aspirations actuelles de toute la société polonaise; que, comme l'a déclaré le secrétariat de l'épiscopat polonais, elles influent sur la mise en œuvre des droits civiques dans notre pays et ouvrent de nouveaux horizons à l'activité de l'Église pour le bien de la société, et que, en favorisant un plus grand prestige de l'État polonais sur le plan international, elles deviennent un élément important de l'ordre éthique dans la convivance entre les nations (17 juillet 1989). Dans ce contexte, qu'il me soit permis de répéter encore une fois les paroles de mon prédécesseur Paul VI, grand ami de la nation polonaise. Il déclara qu'«une Pologne prospère et heureuse... sert aussi l'intérêt de la paix et de la bonne collaboration entre les peuples d'Europe» (1^{er} décembre 1977) (4).

Tout récemment, le président du Conseil des ministres polonais a dit: «Nous voulons vivre dignement dans un pays souverain, démocratique et légal, qui puisse être considéré par tous comme le leur, indépendamment des diverses conceptions du monde, des idées et orientations politiques. Nous voulons vivre dans un pays qui ait une économie saine, où il vaille la peine de travailler et d'épargner, où satisfaire les besoins matériels fondamentaux ne s'accompagne pas d'angoisse et d'humiliation. Nous voulons une Pologne ouverte sur l'Europe et sur le monde, une Pologne qui, sans complexes d'infériorité, apporte sa contribution à la création de biens matériels et culturels.» (12 septembre 1989.) Dans le même esprit, il a poursuivi son discours en parlant du sein d'une grande réconciliation nationale.

L'Église a toujours œuvré pour que ce programme se

(1) DC 1978, n° 1751, p. 915-916.

(2) DC 1979, n° 1767, p. 645.

(3) DC 1989, n° 1991, p. 824.

(4) DC 1978, n° 1732, p. 1061.

réalise dans notre patrie. Je prie le Seigneur afin que ce programme unisse autour de lui tout ce qui est bien dans notre pays, qu'il soit libérateur et inspire de nouvelles initiatives, et que la Pologne, fidèle à Dieu et à elle-même, ne déçoive pas.

Je vous souhaite, monsieur l'Ambassadeur, reprenant les nobles paroles que vous venez de prononcer en votre nom et en celui des autorités suprêmes de l'État polonais, d'être à Rome le porte-parole des intérêts véritables de la patrie et de la nation.

Le processus de démocratisation en URSS exige la légalisation de l'Église catholique ukrainienne

Allocution aux membres du Synode ukrainien

Jean-Paul II a reçu en audience le 5 octobre les évêques ukrainiens qui ont célébré à Rome le VI^e Synode de leur Église, sous la présidence du cardinal Myroslav Lubachivsky, archevêque-majeur de Lviv des Ukrainiens. Pour préparer la célébration du quatrième centenaire de l'Union de Brest (1596), le Synode a décidé de tenir trois Congrès eucharistiques : à Winnipeg (Canada) en 1992, en Pologne en 1994 et à Lviv même en 1996, dans l'espérance que leur Église aura alors obtenu des autorités soviétiques sa reconnaissance légale et sera donc libre de se réunir au grand jour. Le discours que le Pape a adressé aux évêques ukrainiens fait écho à ces appels et à cet espoir (*).

EXC. ARCHEVÊQUE MAJEUR DE LVIV,
EXC. RÉV. LES ARCHEVÊQUES MÉTROPOLITES,
VOUS TOUS, ÉVÊQUES
QUI PARTICIPEZ AU VI^e SYNODE
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE UKRAINIENNE,

1. En ce premier anniversaire de l'inoubliable jubilé du Millénaire du baptême de la Rus' de Kiev, je veux redire avec l'apôtre Paul: «Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle.» (Ep 1, 3.)

Vraiment, ce fut une année de grâce et d'action de grâce pour le grand don du baptême, pour l'œuvre de saint

(*) Texte anglais et ukrainien dans *l'Osservatore Romano* du 6 octobre. Traduction, titre, sous-titres et notes de *la DC*.

Vladimir, prince de la Rus' de Kiev, de sainte Olga et de tous ceux qui implantèrent la foi qui inséra ces populations dans une vie nouvelle en Jésus-Christ crucifié et ressuscité. Toute l'Église, unie au successeur de Pierre, ici, à Rome, a chanté il y a un an l'hymne de louange pour cet événement historique: «Gloire à toi, Père, Fils et Esprit-Saint, gloire à toi, ô sainte Église.»

Un intense mouvement spirituel a commencé en cette année du Millénaire. Le programme des célébrations solennelles a concerné toutes les communautés ukrainiennes aux États-Unis, au Canada, au Brésil, en Argentine, en Australie, dans les pays de l'Europe occidentale, à Czestochowa en Pologne, et sur la terre d'Ukraine. La célébration du Millénaire vous a donné l'occasion d'approfondir votre identité spirituelle, elle vous a permis de redécouvrir vos racines spirituelles, et elle a montré au monde le trésor spirituel de votre rite et de votre culture dans toutes ses dimensions.

Je me réjouis également que, dans le programme de vos discussions synodales, aient été pris en considération la proposition de célébrer le 400^e anniversaire de l'Union de Brest et le projet d'organiser un Congrès eucharistique, prévu pour 1992, sur le thème: «Un seul pain, un seul Corps.»

2. Par ces deux événements, vous souhaitez montrer la poursuite de vos efforts de renouveau spirituel de votre Église, dans votre patrie comme dans la diaspora. La dimension œcuménique des célébrations du Millénaire, que j'ai soulignée dans mes deux documents *Euntes in mundum* (1) et *Magnum baptismi donum* (2), nous incite à accroître nos efforts en faveur de ce que saint Basile appelait «la reconstruction de l'amitié entre les Églises de Dieu» (cf. Lettre, 70). Depuis l'époque même où l'Église fut douloureusement blessée et divisée, le désir de l'unité n'a jamais cessé d'être un souci pressant.

L'événement qui se produit en 1596, dans le contexte de l'histoire de l'époque, n'était dirigé «contre» personne mais visait plutôt la construction d'une Église et la restauration de l'unité perdue (cf. *Magnum baptismi donum*, 4). Je suis sûr que les préparatifs du quatrième centenaire de cet événement seront marqués par des symposiums et des conférences de haut niveau en vue d'un dialogue mutuel, dans un esprit évangélique de fraternité, de sorte que nous puissions courageusement forger un avenir œcuménique meilleur, «oubliant ce qui est derrière nous et tout tendus en avant» (Ph 3, 13), «car l'amour du Christ nous pousse» à agir ainsi (2 Co 5, 14).

3. C'est également avec une grande joie que j'applaudis à votre proposition de célébrer un Congrès eucharistique pour votre Église. De plus en plus, les évêcopsats des Églises individuelles cherchent dans l'Eucharistie la force spirituelle dont nous avons besoin pour renouveler la face de cette terre comme les cœurs des croyants. Demain, je commencerai moi-même un voyage apostolique en Corée du Sud pour prendre part au Congrès eucharistique international qui se tient à Séoul.

Comme sacrement du Corps et du Sang du Christ, l'Eucharistie nous conduit au mystère de l'Église comme

(1) *DC* 1988, n° 1960, p. 383-390.

(2) *DC* 1988, n° 1962, p. 483-487.

Corps du Christ : le Corps mystique. De ce mystère d'unité avec et dans le Christ, l'Église doit vivre et être renouvelée. La vie et la vitalité spirituelles peuvent être menacées non seulement par un manque de liberté religieuse ou de structures ecclésiastiques mais aussi par un manque de charité, par la sécularisation et par les disputes internes. Dans le sacrement de l'Eucharistie, nous cherchons une puissance spirituelle, car « les armes de notre combat ne sont pas d'origine humaine » (2 Co 10, 4).

Appels à l'Église orthodoxe et au gouvernement soviétique

4. Nous lisons dans le Nouveau Testament que les premières communautés chrétiennes se réunissaient autour des apôtres, « rompant le pain dans leurs maisons, prenant leur repas avec allégresse et simplicité de cœur » (Ac 2, 46). Parce qu'elle est la plus grande expression de l'amour du Christ, l'Eucharistie conduira aussi la communauté ukrainienne catholique vers un profond renouveau spirituel, à l'exemple des premières communautés chrétiennes.

Depuis presque un demi-siècle, les fidèles et les pasteurs de l'Église ukrainienne de la mère patrie sont contraints de « rompre » et distribuer le Corps du Christ dans la clandestinité. Avec toujours plus de force et d'urgence, le cri de ces Ukrainiens catholiques parvient jusqu'à Rome : « Aidez-nous », disent-ils, « afin que nous puissions prier en public, non plus en nous cachant, mais dans les églises que nous avons bâties ». L'évêque de Rome doit tenir compte de ces suppliques, spécialement après le Millénaire qui fut « une année de grâce du Seigneur » (cf. Lc 4, 19).

5. Cinquante ans séparent maintenant du début de la guerre et de ses horreurs. Elle « n'a pas épargné les Églises, en particulier l'Église catholique qui, avant et durant le conflit, connut elle aussi sa Passion. Son sort n'a certes pas été meilleur dans les contrées où s'est imposée l'idéologie marxiste du matérialisme dialectique » (*Lettre apostolique à l'occasion du 50^e anniversaire du commencement de la Deuxième Guerre mondiale*, 27 août 1989, n. 6) (3). Cela se rapporte aussi à l'Église catholique en Ukraine qui, forcée d'entrer dans les catacombes, a connu le témoignage du martyre de ses évêques et de ses prêtres, comme aussi les déportations, les arrestations, la fermeture de ses églises et de ses monastères.

Étant donné ce que fut cette expérience passée, et au nom des principes de l'amour, de la miséricorde et de la solidarité chrétienne, je supplie les dirigeants de l'Église sœur orthodoxe de surmonter leurs préjugés et de venir en aide à leurs frères catholiques qui sont dans le besoin. C'est là une tâche qu'il faut réaliser à la veille du nouveau Millénaire, en nous souvenant que « nous sommes toujours jugés par nos divisions confessionnelles, nos divisions et nos désaccords dans le Corps du Christ » (cf. *Document de Lima*, 1982, *l'Eucharistie*, n. 20). Cette tâche est non seulement une exigence humanitaire et morale, mais aussi un commandement de l'Évangile.

(3) DC 1989, n° 1991, p. 820.

6. À cet égard, l'ouverture et la bonne volonté des autorités ne devraient pas faire défaut, afin que, instruites par les tristes événements sociopolitiques du passé, elles puissent, après des décennies de négligence, résoudre le problème de la reconnaissance des droits de l'Église ukrainienne catholique. La campagne d'hostilité et d'accusations contre cette Église et ses pasteurs n'aide pas les réformes, mais au contraire y fait obstacle. Sans la légalisation de la Communauté ukrainienne, le processus de démocratisation ne sera jamais atteint.

Le respect des accords internationaux

7. Le Saint-Siège exprime l'espoir que, sur la base des principes des droits de l'homme et du respect des accords internationaux signés et qui sont garantis par la Constitution, les autorités compétentes procéderont sans délai à la reconnaissance des droits de votre Église.

Le document publié en janvier dernier à Vienne à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est bien connu de tous. Non seulement il confirme les principes de l'Acte final d'Helsinki, mais il indique aussi les moyens à employer pour promouvoir la liberté religieuse. Certains de ces principes peuvent être appliqués afin de remédier à la situation présente de l'Église ukrainienne catholique, à savoir :

- Le libre accès aux lieux de culte ;
- Le droit d'organiser sa structure hiérarchique propre ;
- La possibilité de garder un libre contact avec les croyants et leurs communautés, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

L'acceptation de ces principes implique l'acceptation de responsabilités non seulement à l'égard des autres États mais avant tout à l'égard des citoyens de l'État signataire. Un citoyen qui se sent l'objet de discrimination à cause de sa foi ne peut pas prendre part pleinement à la construction de la société dans laquelle il vit (cf. *Discours du Pape Jean-Paul II à la Société Pausikivi, à Helsibi*, 6 juin 1989) (4).

8. Au cours de mes nombreux voyages apostoliques, j'ai eu l'occasion de rencontrer les communautés ukrainiennes qui vivent dans la diaspora. Aujourd'hui, je désire vous assurer que les fidèles qui vivent dans votre patrie sont eux aussi présents chaque jour pour ma prière. Et faisant miennes les paroles de saint Paul, je veux dire à chacun : « J'ai un vif désir de vous voir afin de vous communiquer quelque don spirituel pour que vous en soyez affermis, ou plutôt pour être réconforté avec vous et chez vous par la foi qui nous est commune, à vous et à moi. » (Rm 1, 11-12.)

Frères dans l'épiscopat : au commencement de ce nouveau millénaire, entreprenez avec vigueur et enthousiasme dans vos communautés l'œuvre du grand renouveau spirituel. C'est ce que souhaite ardemment lui aussi l'évêque de Rome, désireux que tout baptisé sur la terre de Vladimir et d'Olga devienne une « pierre vivante » (1 P 2, 5) dans la construction de l'édifice spirituel.

Puisse cette œuvre mobiliser toutes les familles ukrainiennes dans la diaspora et dans votre patrie ! Il n'y a pas de

(4) DC 1989, n° 1988, p. 682-684.

chemin plus efficace pour la renaissance d'une communauté ecclésiale que la renaissance par le sacrement de l'Eucharistie. Nous devons devenir le Peuple de Dieu, le peuple parmi lequel demeure l'Emmanuel, « un peuple appelé à la sainteté » (cf. 1 P 2, 9).

Telle est la tâche que nous devons accomplir au début de ce second millénaire. Mettons-nous en marche vers l'avenir en mettant notre espérance en l'Emmanuel.

Que la paix et la bénédiction du Seigneur soient avec vous tous, avec votre Église et avec votre peuple !

Le Liban doit vivre libre et en paix

Allocution lors de l'audience générale du 4 octobre

Près de 30 000 fidèles ont assisté le 4 octobre (fête de saint François d'Assise), sur la place Saint-Pierre, à la prière spéciale aux intentions du Liban, que le Pape a demandée avec insistance dans une lettre apostolique adressée à tous les évêques du monde (cf. DC 1989, n° 1992, p. 868-869). Le patriarche d'Antioche des Maronites, S. B. Nasrallah Pierre Steir, 25 cardinaux, le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège et de nombreux membres de la Curie romaine étaient présents à cette liturgie de la Parole (Is 49, 8-11 ; Ps 84 ; Jn 14, 23-27). La prière universelle a été célébrée successivement en espagnol, anglais, arabe, polonais, allemand. Jean-Paul II a prononcé l'allocution suivante (*):

« Donne-nous la paix, Seigneur : en toi nous espérons. » (Refrain du psaume responsorial.)

1. Cette invocation qui, non seulement au cours de cette rencontre de prière mais bien des fois — et surtout du Liban —, s'est élevée avec une grande espérance vers le Dieu de toute bonté, reçoit du Rédempteur une force nouvelle : « Que votre cœur ne se trouble pas. N'ayez pas peur... Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ». » (Jn 14, 27.)

Dans la confiance sereine que le Seigneur accomplira ses promesses d'une manière toujours supérieure à nos attentes, je désire le supplier avec vous, chers frères et sœurs, de nous combler, nous les croyants, comme tous les citoyens du monde, nos frères en humanité, et les responsables du destin des nations et, tout spécialement, nos frères libanais, de sa bénédiction de paix, d'amour et de grâce.

Nos frères du Liban vivent depuis de nombreuses années

(*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 5 octobre. Traduction et titre de la DC.

au milieu d'une tempête de violences et de peurs. J'entends encore les supplications qui nous parviennent depuis les refuges souterrains de Beyrouth, comme l'appel au secours des jeunes Libanais sur le monte del Gozo, en Espagne, devant des centaines de milliers de jeunes de leur âge.

La grâce du Seigneur, en même temps que ces appels, fera que soit entendu l'impératif qui monte de notre conscience : nous ne pouvons pas demeurer indifférents et inactifs ! Dieu a inscrit au cœur de chacun de nous une loi qui nous met au service de la cause de l'homme et de sa convivance sociale dans la paix et la dignité, dans la liberté et la vérité.

2. La prière est le recours que Dieu nous offre. Unis à nos frères libanais, chrétiens et musulmans, avec décision et humilité, faisons usage de cette prière et demandons : « Père très saint, notre Père, Créateur et Rédempteur, notre Consolateur et notre Sauveur » (saint François, *Paraphrase du Notre Père*, dans *Fonti Francescane*, p. 141), sois « proche de ceux qui sont humiliés et opprimés » « pour ranimer leur cœur » (Is 49, 8).

C'est un réconfort pour tous de savoir que Dieu est vraiment aux côtés de l'homme. Car le Seigneur dit : « Au temps de la miséricorde, je l'ai entendu ; au jour du salut, je te suis venu en aide... pour relever le pays. » (Is 49, 8.)

Et il est également réconfortant de savoir que l'homme a lui aussi la capacité de se tenir aux côtés de son frère, d'entendre son appel à l'aide et au secours.

Je suis certain que Dieu tout-puissant écoute nos supplications et j'espère aussi fermement que les responsables des nations sauront répondre comme il convient à l'appel des Libanais et de tous les croyants qui, avec nous, n'ont d'autres arguments que leur prière fervente et leur désir sincère d'apporter leur contribution concrète, afin que le drame du Liban prenne fin le plus vite possible.

3. Chers frères et sœurs, nous sommes certains que Dieu n'est pas indifférent à la souffrance et à la violence qui, trop souvent, accablent les hommes.

Ce Père provident ne les abandonne pas ; il les exhorte à abandonner les ténèbres et à suivre la direction qu'il leur indique pour les mener là où la vie se déroule dans la lumière, là où il n'y a plus de crainte (cf. Is 49, 9-10). L'Auteur de la paix unit au don du salut celui de la grâce qui permet d'édifier une société harmonieuse par la pratique du droit et de la justice (cf. Is 11, 3-5).

Le Dieu de toute miséricorde n'a pas hésité à offrir son propre Fils pour réconcilier les hommes avec Dieu et entre eux.

Avec le Rédempteur, demandons au Tout-Puissant de transformer le cœur de tous les êtres humains, de les rendre capables d'accueillir en eux la charité divine et, avec elle, le fruit du pardon.

Le pardon ! Les Libanais ont besoin de la paix et la désirent ardemment. Ils attendent une aide concrète pour obtenir cette paix. Ils ont besoin d'être libres pour pouvoir décider de l'avenir de leur pays.

Mais ils ont aussi un grand besoin de pouvoir recommencer à aimer intensément leur pays et tous leurs concitoyens et, surtout, d'avoir le courage et la force du pardon.

Les souffrances qu'ils ont endurées ont souvent été la cause et la conséquence d'incompréhensions, de haines et de vengeances, et elles ont engendré le manque de confiance et le soupçon.

Un dialogue sincère, qui favorise la paix et l'entente nationales, exige le respect de chacun à l'égard des autres, jusqu'au pardon. Il demande que l'on mette fin aux tentations de l'arrogance, de la soif de domination et du fanatisme.

4. Le Christ, le *Serviteur* plein de douceur envoyé comme *Alliance du peuple saint et Lumière des nations* (cf. Is 48, 8-9), nous enseigne combien est grande et bénéfique la force mise au service de la charité. Alors, le cœur humain devient l'habitation de la miséricorde et de la vérité, et l'existence quotidienne se déroule dans la justice et la paix (cf. Ps 84 (85), 11-12). Alors, les conflits et leur charge de désagrégation se dissolvent et l'esprit de chacun s'ouvre à la vérité et à la sagesse de Dieu, se conformant à son dessein de sagesse sur le monde.

5. Je vous demande en même temps de porter votre regard vers saint François d'Assise : c'est sous son patronage que j'ai voulu placer cette *Journée universelle de prière pour la paix au Liban*. Ce saint, précisément à cause de sa particulière configuration au Rédempteur, a été capable d'embrasser tout homme comme son frère, même celui d'apparence repoussante. Partout où il se rendait, il rétablissait la paix, et toutes les personnes qui le rencontraient et bénéficiaient de son ministère de charité redécouvraient leur dignité de fils de Dieu.

Amis du Liban, vous tous, Libanais — chrétiens et musulmans —, la dignité de créatures de Dieu qui nous est commune, notre qualité de citoyens du monde sont pour nous une obligation de nous mobiliser : le Liban doit vivre dans la paix et libre de toute occupation les Libanais, quelle que soit leur foi religieuse, doivent nourrir la plus vive espérance qu'ils pourront dialoguer avec leurs propres concitoyens et décider ensemble de leur sort, afin qu'il soit conforme à leurs légitimes et justes aspirations.

6. Prions aujourd'hui saint François pour que nos frères libanais puissent vivre sur une terre qui ne soit plus en proie à de violents conflits. *Et, parce que la miséricorde et le pardon sont la mesure de la charité du Père céleste, demandons-lui de nous remettre nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs et, comme priait saint François, « ce que, nous, nous ne savons pas pleinement pardonner, toi, Seigneur, fais que nous le pardonnions pleinement, afin que, par amour de toi, nous aimions vraiment nos ennemis et intercédions dévotement auprès de toi, ne rendant à personne le mal pour le mal mais nous efforçant en toi d'être utiles à tous »* (saint François, *Paraphrases du Notre Père*, dans *Fonti Francescane*, p. 142).

Que la Vierge Marie, qui fut la première demeure de la divine Charité, présente à Dieu nos supplications. Qu'elle les soutienne maternellement de sa prière et obtienne pour tous les Libanais qui l'invoquent comme « Notre-Dame du Liban » d'être libérés de toute tribulation et de pouvoir parcourir ensemble les chemins de la justice et de la paix.

Le baptême dans l'Esprit

Audience générale du 6 septembre ()*

1. Lorsque l'Église, jaillie du sacrifice de la Croix, a commencé son chemin dans le monde grâce à l'œuvre du Saint-Esprit descendu au Cénacle le jour de la Pentecôte, débuta alors « son temps » ; le « temps de l'Église » comme collaboratrice de l'Esprit, ayant pour mission de faire fructifier la Rédemption du Christ, de génération en génération. C'est précisément dans cette mission et collaboration avec l'Esprit que s'effectue la « sacramentalité » que lui attribue le Concile Vatican II, enseignant que « ... l'Église est en Christ comme un sacrement ou signe et instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (*Lumen gentium*, 1). Cette « sacramentalité » a une signification profonde en relation avec le mystère de la Pentecôte, qui donne à l'Église la vigueur et les charismes pour opérer visiblement dans toute la famille humaine.

2. Dans cette catéchèse, nous voulons considérer principalement le rapport entre la Pentecôte et le sacrement du baptême. Nous savons que la venue du Saint-Esprit a été annoncée au Jourdain conjointement avec la venue du Christ. C'est à Jean-Baptiste qu'il revint d'associer les deux venues, et d'en montrer le lien intime, en parlant du « baptême » : « Il vous baptisera dans l'Esprit-Saint » (Mc 1, 8) ; « Il vous baptisera dans l'Esprit-Saint et le feu » (Mc 3, 11). Ce lien entre l'Esprit-Saint et le feu doit être replacé dans le contexte du langage biblique qui, déjà dans l'Ancien Testament, présentait le feu comme le moyen utilisé par Dieu pour purifier les consciences (cf. Is 1, 25 ; 6, 5-7 ; Za 13, 9 ; Mt 3, 2-3 ; Si 2, 5, etc.). Le baptême qui se pratiquait autrefois dans le judaïsme et en d'autres religions antiques était une immersion rituelle, qui avait pour signification une purification rénovatrice. Jean-Baptiste avait adopté cette pratique du baptême dans l'eau, tout en soulignant que sa valeur n'était pas seulement rituelle, puisqu'il était « pour la conversion » (cf. Mt 3, 2.6.8.11 ; Lc 3, 10-14). En outre, il constituait une sorte d'initiation, par laquelle ceux qui le recevaient devenaient disciples du Baptiste et constituaient autour de lui et avec lui une communauté qui se caractérisait par l'attente eschatologique du Messie (cf. Mt 3, 2.11 ; Jn 1, 19-34). C'était toutefois un baptême d'eau, qui n'avait pas, de ce fait, un pouvoir de purification sacramentelle. Ce pouvoir aurait été le propre du baptême de feu — élément en soi bien plus puissant que l'eau — apporté par le Messie. Jean proclamait la fonction préparatoire et symbolique de son baptême par rapport au Messie, qui devait baptiser « dans l'Esprit-Saint et le feu » (Mt 3, 11 ; cf. 3.7.10.12 ; Jn 1, 33). Et il ajoutait que si, par le feu de l'Esprit, le Messie allait purifier à fond les hommes bien disposés, rassemblés, comme « le grain dans le grenier », il brûlerait cependant « les balles dans un feu qui ne s'éteint pas » (Mt 3, 12), comme le « feu

(*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 7 septembre. Traduction de la DC.

de la géhenne» (cf. Mt 18, 8-9), symbole de la consommation à laquelle est destiné tout ce qui ne s'est pas laissé purifier (cf. Is 66, 24; Jdt 16, 17; Si 7, 17; So 1, 18; Ps 21, 10, etc.).

3. Tandis qu'il accomplit sa fonction prophétique et préfiguratrice dans la ligne du symbolisme de l'Ancien Testament, le Baptiste, un jour, rencontre Jésus aux eaux du Jourdain. Il reconnaît en lui le Messie, dont il proclame qu'il est «l'agneau de Dieu qui enlève le péché du monde» (Jn 1, 29) et, à sa requête, il le baptise (cf. Mt 3, 14-15); mais, en même temps, il rend témoignage à sa messianité, dont il professe qu'il n'est qu'un simple annonciateur et précurseur (cf. Jn 1, 30-31). Ce témoignage de Jean est complété par ce qu'il transmet lui-même à ses disciples et auditeurs au sujet de l'expérience qu'il a eue en cette circonstance, et qui peut-être lui a rappelé le récit de la Genèse sur la fin du déluge (cf. Gn 8, 10): «J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe et se poser sur lui. Je ne le connaissais pas, mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'avait dit: «L'homme sur qui tu verras descendre et demeurer l'Esprit est celui qui baptise dans l'Esprit-Saint...» (Jn 1, 32-33; cf. Mt 3, 16; Mc 1, 8; Lc 3, 22.)

«Baptiser dans l'Esprit-Saint» signifie régénérer l'humanité par la puissance de l'Esprit de Dieu: c'est ce qu'accomplit le Messie, sur lequel, comme l'avait prédit Isaïe (11, 2; 42, 1) repose l'Esprit, comblant son humanité de valeur divine à partir de l'Incarnation jusqu'à la plénitude de la résurrection après sa mort sur la croix (cf. Jn 7, 39; 14, 26; 16, 7.8; 20, 22; Lc 24, 29). Ayant acquis cette plénitude, le Messie Jésus peut donner le nouveau baptême dans l'Esprit dont il est rempli (cf. Jn 1, 33; Ac 1, 5). De son humanité glorifiée, comme d'une source d'eau vive, l'Esprit se répandra sur le monde (cf. Jn 7, 37-39; 19, 34; cf. Rm 5, 5). Telle est l'annonce que fait le Baptiste en rendant témoignage au Christ à l'occasion du Baptême, dans lequel se fondent les symboles de l'eau et du feu, pour exprimer le mystère de la nouvelle énergie vivificatrice que le Messie et l'Esprit ont répandue sur le monde.

4. Jésus aussi, au cours de son ministère, parle de sa passion et de sa mort comme d'un *baptême* qu'il doit recevoir: un *baptême*, parce qu'il devra être immergé totalement dans la souffrance, symbolisée également par le calice qu'il devra boire (cf. Mc 10, 38; 14, 36); mais il s'agit d'un baptême relié par Jésus à l'autre symbole du *feu*, qu'il est venu apporter sur la terre (Lc 12, 49-50): *feu*, dans lequel il est facile d'entrevoir l'Esprit-Saint qui «comble», son humanité et qui, un jour, après l'incendie de la croix, se répandra dans le monde, propageant le baptême *de feu* que Jésus désire si intensément recevoir qu'il en est angoissé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse en lui (cf. Lc 12, 50).

5. J'ai écrit dans l'Encyclique *Dominum et vivificantem*: «Dans l'Ancien Testament, on parle plusieurs fois du feu du ciel qui brûlait les offrandes présentées par les hommes. Par analogie, on peut dire que l'Esprit-Saint est le feu du ciel, qui au plus profond du mystère de la Croix... L'Esprit-Saint, en tant qu'amour et don, descend, en un certain sens, au cœur même du sacrifice offert sur la Croix. En nous référant à la tradition biblique, nous pouvons dire qu'il consomme ce sacrifice par le feu de l'amour qui unit le Fils au Père

dans la communion trinitaire. Et comme le sacrifice de la Croix est un acte propre du Christ, jusque dans ce sacrifice, il reçoit l'Esprit-Saint. Il le reçoit d'une manière telle qu'ensuite il peut lui-même — et lui seul avec Dieu le Père le peut — le donner aux apôtres, à l'Église, à l'humanité. Lui seul l'envoie d'après du Père. Lui seul se présente devant les apôtres réunis au Cénacle, souffle sur eux et dit: «Recevez l'Esprit-Saint; ceux à qui vous remettrez leurs péchés, il leur seront remis.» (Jn 20, 23.)», (n. 41).

6. Ainsi trouve son accomplissement l'annonce messianique de Jean sur le Jourdain: «Il vous baptisera dans l'Esprit et le feu.» (Mt 3, 11, cf. Lc 3, 16.) Ici aussi se réalise le symbolisme biblique, par lequel Dieu lui-même s'est manifesté comme la colonne de feu qui guidait son peuple à travers le désert (cf. Es 13, 21-22), comme la parole de feu qui avait «embrasé la montagne (du Sinaï) jusqu'en plein ciel» (Dt 4, 11), comme la lumière dans le feu (Is 10, 17), comme le feu dévorant d'amour pour Israël (cf. Dt 4, 24). Ainsi s'accomplit ce que le Christ lui-même a promis lorsqu'il a dit qu'il était venu pour allumer le feu sur la terre (cf. Lc 12, 49), tandis que l'Apocalypse dira à son sujet que ses yeux sont flamboyants comme un feu (cf. Ap 1, 14; 2, 28, 19, 12). Ainsi s'explique que l'Esprit-Saint soit envoyé dans le feu (cf. Ac 2, 3). Tout cela advient lors du mystère pascal, lorsque le Christ, dans le sacrifice de la Croix «reçoit le baptême par lequel Lui-même devait être baptisé» (cf. Mc 10, 38), et lors du mystère de la Pentecôte, lorsque le Christ ressuscité et glorifié répand son Esprit sur les apôtres et sur l'Église.

C'est par ce «baptême de feu» reçu dans son sacrifice, que le Christ est devenu dans sa Résurrection, selon saint Paul, ce «dernier Adam», «l'esprit qui donne la vie» (1 Co 15, 45). C'est pourquoi le Christ ressuscité annonce aux apôtres: «Jean, lui, a baptisé avec de l'eau, mais vous, c'est dans l'Esprit-Saint que vous serez baptisés, sous peu de jours» (Ac 1, 5.) Par l'action du dernier Adam, le Christ, «l'Esprit qui donne la vie» sera donné aux apôtres et à l'Église (cf. Jn 6, 63).

7. C'est le jour de la Pentecôte qu'est donnée la révélation de ce baptême. Le baptême nouveau et définitif, qui opère la purification et la sanctification pour une vie nouvelle. Le baptême, en vertu duquel naît l'Église dans la perspective eschatologique qui s'étend «jusqu'à la fin du monde» (cf. Mt 28, 20): non seulement l'«Église de Jérusalem», des apôtres et des disciples immédiats du Seigneur, mais l'Église tout «entière», prise dans son universalité qui se réalise à travers les temps et les lieux de son enracinement terrestre.

Les langues de feu qui accompagnent l'événement de la Pentecôte, au Cénacle de Jérusalem, sont le signe de ce feu que Jésus-Christ apporta et alluma sur la terre (cf. Lc 12, 49): le feu de l'Esprit-Saint.

8. À la lumière de la Pentecôte, nous pouvons également mieux comprendre la signification du baptême comme premier sacrement, dans la mesure où il est l'œuvre de l'Esprit-Saint. Jésus y avait fait allusion lors de son entretien avec Nicodème: «En vérité, en vérité, je te le dis, à moins de naître d'eau et Esprit, nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu» (Jn 3, 5). Au cours de ce même entretien, Jésus fait

allusion à sa mort prochaine sur la Croix (cf. Jn 3, 14-15) et à son exaltation dans le ciel (cf. 3, 13) : c'est le baptême du Sacrifice, par lequel le baptême d'eau, le premier sacrement de l'Église, recevra la vertu d'opérer la naissance de l'Esprit-Saint et d'ouvrir aux hommes l'« entrée dans le Royaume de Dieu ». En effet, comme l'écrit saint Paul aux Romains : « Baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que nous tous avons été baptisés. Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous vivions aussi dans une vie nouvelle. » (Rm 6, 3-4.) Ce chemin baptismal dans la vie nouvelle commence le jour de la Pentecôte à Jérusalem.

9. L'Apôtre illustre à plusieurs reprises la signification du baptême dans ses lettres (cf. 1 Co 6, 11 ; Tt 3, 5 ; 2 Co 1, 22 ; Ep 1, 13). Il le conçoit comme un « bain de régénération et renouveau dans l'Esprit-Saint » (Tt 3, 5), porteur de justification « au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (1 Co 6, 11, cf. 2 Co 1, 22) ; comme « des arrhes de l'Esprit dans nos cœurs », (cf. 2 Co 1, 22). En raison de cette présence de l'Esprit-Saint chez les baptisés, l'apôtre recommandait aux chrétiens de l'époque (et nous le répète à nous aussi aujourd'hui) : « Ne contristez pas l'Esprit-Saint de Dieu, qui vous a marqué de son sceau pour le jour de la rédemption. » (Ep 4, 30.)

L'Esprit-Saint oriente vers l'Eucharistie

Audience générale du 13 septembre ()*

1. « Vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint sous peu de jours » (Ac 1, 5) : cette promesse de Jésus signifie qu'il existe un lien particulier entre l'Esprit-Saint et le baptême. Nous l'avons vu dans la catéchèse précédente lorsque, partant du baptême de pénitence que Jean dispensait sur les bords du Jourdain, en annonçant la venue du Christ, nous nous sommes approchés de celui qui baptisera « dans l'Esprit-Saint et le feu ». Nous nous sommes approchés aussi de cet unique baptême par lequel il devait être lui-même baptisé (cf. Mc 10, 38) : le sacrifice de la Croix, offert par le Christ « avec un Esprit éternel » (He 9, 14), qui lui permettrait de devenir « le dernier Adam » et, comme tel, « l'esprit donateur de vie », selon l'affirmation de saint Paul (cf. 1 Co 15, 45). Nous savons que le Christ « donna » aux apôtres l'Esprit qui donne la vie, le jour de sa résurrection (cf. Jn 20, 22) et, ensuite, lors de la solennité de la Pentecôte, lorsque tous furent « baptisés avec l'Esprit-Saint » (cf. Ac 2, 4).

2. Entre le sacrifice pascal du Christ et le don de l'Esprit, il existe donc un rapport objectif. Puisque l'Eucharistie renouvelle mystiquement le sacrifice rédempteur du Christ, il

est facile de comprendre le lien intrinsèque existant entre ce sacrement et le don de l'Esprit : en créant l'Église par sa venue le jour de la Pentecôte, l'Esprit-Saint la constitue en référence objective à l'Eucharistie et l'oriente vers l'Eucharistie.

Jésus avait dit dans une de ses paraboles : « Il en va du Royaume des cieux comme d'un roi qui fit un festin de noces pour son fils. », (Mt 22, 2.) L'Eucharistie constitue l'anticipation sacramentelle et, en un certain sens, un « avant-goût » de ce banquet royal, que l'Apocalypse appelle le « banquet de l'agneau » (cf. Ap 19, 9). L'époux qui est au centre de cette fête des noces, et de sa préfiguration et anticipation eucharistique, est l'Agneau qui « ôte les péchés », le Rédempteur.

3. Dans l'Église, qui naît du baptême dans la Pentecôte, lorsque les apôtres, et avec eux d'autres disciples et confesseurs du Christ, sont « baptisés dans l'Esprit », l'Eucharistie est et reste jusqu'à la fin des temps le sacrement du Corps et du Sang du Christ.

En elle, est présent « le Sang du Christ, qui par un esprit éternel s'est offert lui-même sans tache à Dieu » (He 9, 14) ; le sang « versé pour une multitude » (Mc 14, 24) « en rémission des péchés » (Mt 26, 28) ; le sang qui « purifie les consciences des œuvres mortes » (cf. He 9, 14) ; le « sang de l'Alliance » (Mt 26, 28). En instituant l'Eucharistie, Jésus lui-même déclare : « Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang » (Lc 22, 20 ; cf. 1 Co 11, 25) et il recommande aux apôtres : « Faites cela en mémoire de moi. » (Lc 22, 19.)

Dans l'Eucharistie — chaque fois — se renouvelle (c'est-à-dire se réalise à nouveau) le sacrifice du Corps et du Sang, offert par le Christ une seule fois au Père sur la Croix pour la rédemption du monde. Dans l'Encyclique *Dominum et vivificantem*, il est dit que « dans le sacrifice du Fils de l'homme l'Esprit-Saint est présent et agit. Ce même Jésus-Christ s'est ouvert totalement, dans son humanité, à l'action de l'Esprit-Paraclet qui, dans la souffrance, fait apparaître l'amour éternel, source de salut » (n. 40).

4. L'Eucharistie est le sacrement de cet amour rédempteur, étroitement lié à la présence de l'Esprit-Saint et à son action. Comment ne pas repenser là aux paroles prononcées par Jésus lorsque, dans la synagogue de Capharnaüm, après la multiplication des pains (cf. Jn 6, 27), il proclamait la nécessité de se nourrir de sa chair et de son sang ? À beaucoup de ceux qui l'écoutaient, ses paroles — « manger son corps et boire son sang » (cf. Jn 6, 53) — semblèrent « dures » (Jn 6, 60). Sentant cette difficulté, Jésus leur dit : « Cela vous scandalise ? Et quand vous verrez le Fils de l'homme monter là où il était auparavant ?... » (Jn 6, 61-62.) C'était une allusion explicite à sa future ascension au ciel. Et, à ce moment-là, il ajouta une référence à l'Esprit-Saint qui n'acquerrait son plein sens qu'après l'Ascension. Il dit : « C'est l'Esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie. » (Jn 6, 63.)

Les auditeurs de Jésus comprirent cette première annonce eucharistique d'une façon « matérielle ». Le Maître voulut immédiatement préciser que le contenu de ses paroles pouvait seulement être éclairé et compris grâce à « l'Esprit qui donne la vie ». Dans l'Eucharistie, le Christ nous donne son

(*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 14 septembre. Traduction et titre de *la DC*.

corps et son sang en nourriture et en boisson, sous les espaces du pain et du vin, comme au cours du banquet pascal de la dernière Cène. C'est seulement en vertu de l'Esprit, qui donne la vie, que la nourriture et la boisson eucharistiques peuvent opérer en nous la « communion », c'est-à-dire l'union salvatrice avec le Christ crucifié et glorifié.

5. Il est un fait significatif, lié à l'événement de la Pentecôte : dès les premiers temps après la descente de l'Esprit-Saint, les apôtres et leurs disciples, convertis et baptisés, « étaient assidus à la fraction du pain et à la prière » (Ac 2, 42), comme si l'Esprit-Saint les avait lui-même orientés vers l'Eucharistie. J'ai noté dans l'Encyclique *Dominum et vivificantem* que, « depuis son origine, l'Église, guidée par l'Esprit-Saint, s'est exprimée et s'est affermie par l'Eucharistie » (n. 62).

L'Église primitive était une communauté fondée sur l'enseignement des apôtres (Ac 2, 42), entièrement animée par l'Esprit-Saint, lequel transmettait la lumière aux croyants afin qu'ils comprennent la Parole, et qui les réunissait dans la charité autour de l'Eucharistie. Ainsi l'Église croissait et se répandait chez une multitude de croyants, qui « avaient un seul cœur et une seule âme » (Ac 4, 32).

6. Toujours dans la même Encyclique, nous lisons que « par l'Eucharistie, les personnes et les communautés, sous l'action du Paraclet-Consolateur, apprennent à découvrir le sens divin de la vie humaine » (n. 62). C'est-à-dire qu'elles découvrent la valeur de la vie intérieure, réalisant en elles l'image du Dieu Trinité, qui nous est toujours présenté dans les livres du Nouveau Testament et spécialement dans les Épîtres de saint Paul, comme l'Alpha et l'Omega de notre vie : c'est-à-dire le début, à partir duquel l'homme est créé et modelé, et la fin ultime à laquelle il est destiné et conduit selon le dessein et la volonté du Père, reflétés dans le Fils-Verbe et l'Esprit-Amour. Ceci est une interprétation belle et profonde que la tradition patristique, résumée et formulée en termes théologiques par saint Thomas (cf. *Summa Theol.* I, q. 93, a. 8), a donnée d'un principe-clef de la spiritualité et de l'anthropologie chrétiennes, exprimé dans l'Épître aux Éphésiens : « C'est pourquoi je fléchis les genoux en présence du Père de qui toute paternité, au ciel et sur terre, tire son nom. Qu'il daigne, selon la richesse de sa gloire, vous armer de puissance par son Esprit pour que se fortifie en vous l'homme intérieur, que le Christ habite en vos cœurs par la foi, et que vous soyez enracinés, fondés dans l'amour. Ainsi vous recevrez la force de comprendre, avec tous les saints, ce qu'est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur, vous connaîtrez l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance, et vous entrerez par votre plénitude dans toute la plénitude de Dieu. » (Ep 3, 14, 19.)

7. C'est le Christ qui nous donne cette plénitude divine (cf. Col 2, 9) grâce à l'action de l'Esprit-Saint. Ainsi remplis de vie divine, les chrétiens entrent et vivent dans la plénitude totale du Christ, qui est l'Église, et à travers l'Église dans l'univers nouveau qui peu à peu s'édifie (cf. Ep 1, 23; 4, 12-13; Col 2, 10). Au centre de l'Église et du nouvel univers, se trouve l'Eucharistie, où le Christ est présent, opérant dans les hommes et dans le monde entier grâce à l'Esprit-Saint.

L'urgence d'une réévangélisation profonde de notre Europe

Discours du Pape au VII^e Symposium des évêques d'Europe ()*

VÉNÉRÉS FRÈRES DANS L'ÉPISCOPAT,

1. Une fois encore, j'ai la joie de vous rencontrer, au terme d'un Symposium qui vous a rassemblés pour réfléchir sur les problèmes de l'évangélisation dans l'Europe contemporaine. Je vous adresse mon salut affectueux, en remerciant le cardinal Carlo Maria Martini pour ses nobles paroles, qui se sont faites l'interprète de vos sentiments de sincère communion avec le successeur de Pierre. Un premier fruit de cette rencontre fraternelle consiste précisément dans le renforcement des liens de charité ecclésiale qui nous relient : de l'intensité de ces liens, en effet, dépend en grande partie l'efficacité de notre ministère au milieu du peuple de Dieu auquel nous sommes envoyés.

Servir le peuple de Dieu est l'aiguillon qui stimule notre engagement quotidien, conduisant chacun de nous à s'interroger sur les moyens et les modes les plus adaptés pour atteindre ce but. Au cours de ce Symposium, vénérés Frères, vous vous êtes également posés cette même et toujours centrale question, y faisant face sous un angle particulier, de première actualité dans l'Europe d'aujourd'hui. Vous avez choisi de réfléchir sur « Les attitudes contemporaines devant la naissance et la mort », y voyant à bon droit « un défi pour l'évangélisation ».

Votre choix a été courageux de décider d'examiner, à la lumière du message évangélique, les situations cruciales et parfois profondément dramatiques qui perturbent l'homme du monde contemporain.

2. Le thème du Symposium, tel qu'il est formulé, pose un problème essentiel à l'évangélisation et à la pastorale de l'Église. Celle-ci se trouve en effet aujourd'hui, plus qu'en tout autre temps, devant un défi véritable et spécifique, posé par la naissance et par la mort.

Si la naissance et la mort de l'homme ont toujours constitué, en un certain sens, un défi pour l'Église, en raison de l'inconnu et des risques qu'elles comportent, elles le sont devenues davantage encore aujourd'hui. Autrefois, l'homme regardait la mort et la vie avec un sentiment d'étonnement mystérieux, de crainte révérencielle, de respect qui, au fond, naissait du sentiment du sacré inscrit en l'homme. Aujourd'hui le défi de toujours se présente d'une manière beaucoup plus vive et radicale en raison du contexte culturel créé par le progrès scientifique et technologique de notre siècle. La civilisation unilatérale – technocentrique – dans laquelle nous vivons pousse l'homme à avoir une vision ré-

ductrice de la naissance et de la mort, dans laquelle la dimension transcendante de la personne apparaît obscurcie, quand elle n'est pas tout simplement ignorée et niée.

Au cours de vos travaux, vénérés Frères, vous avez analysé attentivement les comportements par lesquels l'Europe d'aujourd'hui vit les événements de la naissance et de la mort, et vous avez relevé de profondes différences par rapport au passé. La « médicalisation » croissante des phases initiale et terminale de la vie, leur déplacement de la maison vers les institutions hospitalières, la remise de leur gestion aux décisions des experts ont conduit beaucoup d'Européens à perdre la dimension de mystère qui entoure depuis toujours ces moments et à n'en plus percevoir que la dimension scientifiquement contrôlable. « L'expérience de la vie, avez-vous dit, n'est plus ontologique, mais technologique. » Si ce diagnostic s'avère exact, il faut alors dire que de nombreuses personnes évoluent aujourd'hui à l'intérieur d'un horizon cognitif privé de cette lueur de transcendance qui ouvre le chemin de la foi.

À cet aspect préoccupant d'une technicisation croissante des moments fondamentaux de la vie humaine, s'ajoute le poids qu'a acquis devant l'opinion publique la législation en vigueur en différents pays — et qui tente de pénétrer d'autres pays non encore atteints — à l'égard de la pratique de l'avortement : si bien qu'en différentes couches de la population, déjà attirées par les faux mirages de l'hédonisme d'une société de consommation permissive, se consolide l'opinion que, désormais, est licite ce qui est rendu possible et est autorisé par la loi.

3. Il est évident que tout ceci constitue un grave problème pour l'action pastorale de l'Église, dont la tâche est d'annoncer la présence d'amour de Dieu dans la vie de l'homme, présence qui non seulement crée la vie à son commencement, mais aussi la recrée tout au long de son cours par la grâce rédemptrice, pour l'accueillir, à son terme, dans l'embrace bémot béatifiant de la communion trinitaire. Par conséquent, s'impose, aussi et surtout de ce point de vue, l'urgence nécessitée d'une œuvre de profonde réévangélisation de notre Europe, qui semble parfois avoir perdu contact avec ses origines chrétiennes.

À la vérité, dans le contexte socioculturel d'aujourd'hui, des indices précis d'une nouvelle réflexion sur la façon dont la naissance et la mort sont parquées et considérées ne manquent pas : dans des cercles de plus en plus larges de l'opinion publique, on remarque une perplexité face à la technicisation croissante à laquelle est soumise l'éclosion de la vie et on enregistre des réactions face à l'envahissement de la médecine à sa phase ultime, qui finit par soustraire au mourant sa propre mort.

L'homme, en effet, quoi qu'il fasse, ne réussira jamais à se détacher « fondamentalement », de la réalité antique de sa nature d'être créé, il ne pourra donc pas annuler le fait de la rédemption opérée par le Christ ni de l'appel qui en découle à participer avec Lui à la plénitude de la vie après la mort. Cependant, il peut chercher à vivre et à se comporter comme s'il n'avait pas été créé et racheté (ou, simplement, comme si Dieu n'existait pas). Voilà précisément la situation à laquelle doit se mesurer l'Église dans le cadre de la ci-

(*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 18 octobre. Traduction et titre de *la DC*.

vilisation occidentale ; et le contexte humain dans lequel elle doit affronter sa tâche de l'annonce évangélique.

La question de la naissance et de la mort a, ici, une importance-clé. Et c'est justement pour cela que le « défi » lancé à l'évangélisation qu'elles contiennent doit être retenu comme décisif. La façon de considérer, aujourd'hui, les réalités de la naissance et de la mort se projette, en effet, sur l'ensemble de la vie de l'homme, sur sa conception même de l'être et de l'agir en relation à une norme morale sûre et objective.

4. En conséquence, pour affronter un tel « défi », l'évangélisation ne pourra que se mettre dans la perspective globale de l'événement humain. Certes, la naissance et la mort gardent toujours leur dimension concrète et qui ne se répète jamais, mais elles prennent place dans tout l'ensemble de l'existence de l'homme, et c'est dans ce contexte plus vaste qu'elles doivent être comprises et évaluées.

L'Église a à sa disposition l'unique mesure valide pour interpréter ces moments décisifs de la vie humaine et affronter l'évangélisation d'une façon globale. Et cette mesure est le Christ, le Verbe de Dieu incarné : dans le Christ né, mort et ressuscité, l'Église peut lire le sens véritable, le sens plénier de la naissance et de la mort de tout être humain.

Pascal remarquait déjà : « Non seulement nous connaissons Dieu à travers Jésus-Christ, mais nous ne nous connaissons nous-mêmes que par Jésus-Christ, et ce n'est que par lui que nous connaissons la vie et la mort. En dehors de Jésus-Christ, nous ne savons pas ce que sont la vie et la mort, Dieu, nous-mêmes. » (Pensées, n. 548.) C'est une intuition que le Concile Vatican II a exprimée dans des paroles à juste titre fameuses : « En réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné... Nouvel Adam, le Christ, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation. » (*Gaudium et spes*, 22.)

Enseignée par le Christ, l'Église a le devoir de porter l'homme d'aujourd'hui à redécouvrir la pleine vérité sur lui-même, pour qu'il retrouve le comportement juste devant la naissance et la mort, les deux événements entre lesquels s'inscrit sa vie sur la terre. De la correcte interprétation de ces événements dépend, en effet, l'orientation que l'homme imprimera à sa vie concrète et, en définitive, la réussite ou l'échec de celle-ci.

5. L'Église doit, tout d'abord, redire à l'homme d'aujourd'hui la pleine vérité sur son être de créature, venue à l'existence comme le fruit d'un don d'amour. De la part de Dieu, avant tout : l'entrée d'un nouvel être humain dans le monde n'advient pas, en effet, sans que Dieu ne s'implique directement, par la création de l'âme spirituelle : et c'est uniquement l'amour qui le pousse à mettre dans le monde un nouveau sujet personnel, auquel, de fait, il veut offrir la possibilité de partager sa propre vie. On parvient à la même conclusion en regardant les choses d'un point de vue humain : l'éclosion d'une nouvelle vie dépend, en effet, de l'union sexuelle de l'homme et de la femme, et cette vie trouve sa pleine vérité dans le don interpersonnel que les conjoints font réciproquement d'eux-mêmes. Le nouvel être

se présente à la porte de la vie grâce à un acte de donation interpersonnelle, dont il constitue le couronnement : couronnement possible, mais qui n'est pas un dû. L'écho psychologique de cela se trouve dans le sentiment d'attente des parents, qui est de pouvoir espérer, mais non pas de prétendre à un enfant. Celui-ci, s'il est le fruit de leur don réciproque d'amour devient, à son tour, un don pour tous les deux : un don qui jaillit du don !

À regarder de plus près, cela, et cela seulement, représente le contexte adéquat à la dignité de la personne, qui ne peut jamais être réduite à un objet dont on dispose. Seule la logique de l'amour qui se donne, et non pas celle de la technique qui fabrique un produit, convient à la personne, car, seule, elle en respecte la dignité éminente. La logique de la production, en effet, établit une différence de qualité essentielle entre celui qui préside au processus de production et ce qui résulte de ce processus : si le « résultat » est, de fait, une personne, et non pas une chose, il faut en déduire que la personne elle-même n'est pas, dans une telle optique, reconnue dans sa dignité personnelle spécifique et irréductible.

Cette vérité, l'Église doit la rappeler avec une sollicitude maternelle à l'homme d'aujourd'hui. En effet, les surprenants progrès scientifiques de la génétique et de la biogénétique sont, pour l'homme, une tentation avec leur perspective de résultats extraordinaires dus à la perfection de la technique, mais viciés à la racine par le fait qu'ils prennent place dans la logique de la fabrication d'un produit et non de la procréation d'une personne.

C'est cela que l'Église doit rappeler à l'homme contemporain avec d'autant plus d'énergie qu'elle sait que Dieu appelle le nouvel être non seulement à naître à la dignité d'homme, mais aussi à renaître à celle de fils, dans le Fils unique. La perspective de l'adoption divine, qui est réservée à tout être humain dans l'actuelle économie du salut, souligne d'une façon particulièrement éloquente la très haute dignité de la personne, et interdit toute espèce d'instrumentalisation qui la réduirait au rang de simple objet, contrevenant à la destinée transcendante qui est la sienne.

6. En ce qui concerne la mort, l'Église a elle aussi une parole, capable de jeter une lumière sur ce passage obscur qui suscite tant d'appréhension en l'homme : et cela, parce qu'elle a la Parole, le Verbe de Dieu incarné, qui a assumé lui-même non seulement la vie, mais aussi la mort de l'homme. Le Christ est allé par-delà ce passage, et il se trouve déjà, avec son corps de ressuscité, sur l'autre rive, la rive d'éternité. Regardant vers Lui, l'Église peut proclamer avec une joyeuse certitude : « Le Fils de Dieu, dans la nature humaine qu'il s'est unie, a racheté l'homme en triomphant de la mort par sa mort et sa résurrection, et il l'a transformé en une créature nouvelle. » (*Lumen gentium*, 7.)

Jusqu'à la fin des siècles, la mort du Christ, en même temps que sa résurrection, sera désormais au centre de l'annonce missionnaire, transmise de bouche en bouche à partir de la première génération chrétienne : « Je vous ai transmis — ce sont des paroles de Paul — ce que j'ai moi-même reçu, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il

est ressuscité... » (1 Co 15, 3-4.) La mort de Jésus a été une mort librement assumée, et un acte de suprême oblation de soi-même au Père, pour la rédemption du monde (cf. Jn 15, 13; 1 Jn 3, 16).

Dans la lumière du mystère pascal, le chrétien est désormais en mesure d'interpréter et de vivre sa mort dans une perspective d'espérance : la mort du Christ a retourné la signification aussi de sa mort. Celle-ci, tout en étant le fruit du péché, peut être accueillie par lui dans une attitude d'amoureuse — et en tant que telle, libre — adhésion à la volonté du Père, et donc comme une preuve suprême d'obéissance, en conformité avec l'obéissance même du Christ : un acte capable d'expier, en union à sa mort à lui, les multiples formes de rébellion survenues au cours de la vie.

Le chrétien qui accueille ainsi sa propre mort, reconnaissant sa condition de créature comme, aussi, ses responsabilités de pécheur, se remet avec confiance dans les mains miséricordieuses du Père (« In manus tuas, Domine... »), atteint le sommet de son identité humaine et chrétienne, et réalise l'achèvement définitif de sa destinée.

7. Vénérés Frères ! L'Église, appelée à témoigner du Christ en Europe au seuil du troisième millénaire, doit trouver les façons concrètes de porter cette bonne nouvelle à tous ceux qui, sur le vieux continent, montrent qu'ils l'ont égarée. Les enseignements de saint Paul sur le baptême, et sur le mystère de mort et de vie qui s'accomplit en lui, offrent des points éclairants pour une action évangélisatrice, sur l'urgence de laquelle il n'est pas besoin d'insister.

Il faut revenir à l'explication de cette doctrine, la faire comprendre et vivre, surtout aux nouvelles générations, et en tirer les conséquences pour la vie chrétienne de tous les jours, comme aux premiers siècles l'ont fait les Pères de l'Église dans des catéchèses toujours riches et toujours actuelles.

En même temps, il sera important de faire comprendre à tous que, si l'Église défend la vie humaine depuis son premier moment jusqu'à son terme naturel, elle ne le fait pas seulement pour obéir aux exigences de la foi chrétienne, mais parce qu'elle se sait l'interprète d'une obligation qui trouve écho dans la conscience morale de l'humanité tout entière. C'est pour cela que la société civile, qui est responsable du bien commun, a le devoir de garantir, au moyen de la loi, le droit à la vie pour tous et le respect de toute vie humaine jusqu'à son dernier instant.

Une aide efficace en ce domaine pourra venir des « Mouvements pour la vie » qui se multiplient providentiellement dans toutes les parties d'Europe et du monde. Leur contribution, déjà très méritoire, pourra être encore mise en valeur par nous, Pasteurs, si ces Mouvements savent diriger leur activité d'animation et d'illustration non seulement en faveur du moment initial mais aussi du moment final de la vie. Cela permettra de trouver en eux un précieux allié pour répondre d'une façon toujours plus décisive à ce « défi » que la naissance et la mort posent aujourd'hui à l'évangélisation.

Vous le voyez bien, vénérés Frères, l'engagement qui se présente à nous en cette fin de millénaire est ardu, mais aussi exaltant. L'Église a le devoir historique d'aider l'homme

contemporain à retrouver le sens de la vie et de la mort, qui semble très souvent lui échapper aujourd'hui. Encore une fois, l'effort d'évangélisation en vue du salut éternel se révèle déterminant pour l'authentique promotion de l'homme sur la terre. Le christianisme qui, un temps, a offert à l'Europe en formation les valeurs idéales sur lesquelles bâtir sa propre unité, a aujourd'hui la responsabilité de re-vitaliser de l'intérieur une civilisation qui montre des symptômes d'une préoccupante décrépitude.

À nous, Évêques, avant tout autres, il revient de nous faire les animateurs et les guides de cette reprise spirituelle : en annonçant le Christ, Seigneur de la vie, nous combattons pour l'homme, pour la défense de sa dignité, pour la sauvegarde de ses droits. Notre bataille n'est pas seulement pour la foi, mais pour la civilisation.

Fortifiés par cette conscience, vénérés Frères, poursuivons avec un élan renouvelé dans notre engagement apostolique. Le Seigneur ne manquera pas d'être à nos côtés, avec son aide, lui vers qui j'élève ma prière constante pour vous et pour vos Églises, et au nom duquel je vous donne, en signe de sincère communion, mon affectueuse bénédiction.